

N° 11-621-M au catalogue
ISSN 1707-0511
ISBN 978-0-660-98162-8

Analyse en bref

Le secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement, 2023

par Greg Maloney, Mohammad Huda et Norma Abou-Eid

Date de diffusion : le 16 mars 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier Thomas Wood, Charlene Lonmo et Susan Demedash pour leur aide et leurs commentaires précieux.

Table des matières

Remerciements	3
Contexte	5
1 Introduction	5
À propos de la série d'études	6
2 Le secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement	6
2.1 Empreinte économique	6
2.1.1 Valeur ajoutée.....	6
2.1.2 Production.....	7
2.1.3 Emploi	8
2.1.4 Commerce.....	9
2.2 Recherche et développement (R-D)	12
2.2.1 Dépenses totales en recherche et développement.....	12
2.2.2 Dépenses en recherche et développement intra-muros.....	13
2.2.3 Dépenses liées aux activités de recherche et développement effectuées en sous-traitance	18
2.2.4 Dépenses en R-D admissibles au programme de la recherche scientifique et du développement expérimental (RS&DE).....	20
3 Membres de Médicaments novateurs Canada (MNC)	22
3.1 Empreinte économique	22
3.1.1 Valeur ajoutée.....	22
3.1.2 Production.....	23
3.1.3 Emploi	24
3.1.4 Commerce	25
3.2 Recherche et développement	27
3.2.1 Dépenses totales en recherche et développement.....	27
3.2.2 Dépenses en recherche et développement intra-muros.....	27
3.2.3 Dépenses liées aux activités de recherche et développement effectuées en sous-traitance	32
3.2.4 Dépenses en R-D admissibles au programme de la recherche scientifique et du développement expérimental.....	34
4 Limites	35
5 Annexe	36
5.1 Glossaire.....	36
5.2 Populations.....	38
5.3 Structures des entreprises	39
5.4 Méthodes	39
5.4.1 Répercussions économiques.....	39

Le secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement, 2023

par Greg Maloney, Mohammad Huda et Norma Abou-Eid

Contexte

La présente étude s'inscrit dans une série d'analyses commandées par Médicaments novateurs Canada (MNC)¹ visant à évaluer l'empreinte économique du secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement au sein de l'économie nationale. L'analyse porte sur les données de 2018 à 2023, en mettant particulièrement l'accent sur l'année de référence 2023. Le rapport présente deux perspectives distinctes : la première permet d'examiner la contribution économique de l'ensemble du secteur à l'économie canadienne; la seconde permet d'évaluer plus précisément la contribution des membres de l'association MNC.

L'empreinte économique du secteur est analysée au moyen de plusieurs concepts, dont les répercussions économiques directes, indirectes et induites, ainsi que des indicateurs liés à l'emploi, au commerce et à la recherche et développement (R-D). La mesure de la R-D dans la présente série d'études repose sur les normes internationales énoncées dans le Manuel de Frascati de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

En 2023, la valeur ajoutée du secteur pharmaceutique canadien de la R-D a diminué pour passer de 18,4 milliards de dollars l'année précédente à 18,1 milliards de dollars. D'autres indicateurs clés ont également diminué, notamment les bénéfices d'exploitation, en baisse de 23,8 % pour s'établir à 230 millions de dollars, ainsi que l'emploi, en baisse de 6,2 % pour atteindre 103 964 emplois en équivalent temps plein (ETP) en 2023.

L'ensemble des études de la présente série ont été réalisées de façon indépendante par Statistique Canada, couvrant la sélection de variables, le traitement des données, l'analyse et la diffusion publique.

1 Introduction

La présente publication constitue la sixième édition d'une série commandée par Médicaments novateurs Canada (MNC), amorcée par l'année de référence 2018, qui vise à évaluer les contributions économiques du secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement² à l'économie nationale. L'étude actuelle repose sur des données de 2023 et intègre des résultats portant sur plusieurs volets clés, soit les répercussions économiques directes, indirectes et induites, l'emploi, le commerce international, ainsi que les activités de R-D. Le rapport présente deux perspectives distinctes : l'une décrit l'influence globale du secteur sur l'économie canadienne; l'autre fournit une analyse détaillée des contributions économiques propres aux membres de l'association MNC, par rapport aux non-membres.

Le secteur, comme défini dans le présent rapport, se limite à un segment particulier de l'industrie pharmaceutique, plus précisément la fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments de marque, les grossistes-marchands de produits et fournitures pharmaceutiques, et la R-D en sciences physiques, en génie et en sciences de la vie. Ce regroupement a été choisi afin d'assurer la concordance avec l'objectif de l'étude, qui consiste à analyser les investissements en R-D ainsi que les tendances en matière d'innovation des entreprises évoluant dans les secteurs les plus directement associés aux produits pharmaceutiques de marque³.

La population à l'étude est demeurée stable au fil des ans, soit environ 200 entreprises qui composent le principal groupe de l'analyse à l'échelle sectorielle. De même, les analyses segmentées portant sur les membres de l'association ont inclus environ 50 unités à chaque occasion. Le maintien de cette stabilité au sein des deux groupes contribue à assurer la comparabilité et la fiabilité des résultats pour l'ensemble de la période étudiée.

1. De plus amples renseignements sur [Médicaments novateurs Canada](http://www.innovativemedicines.ca/fr/) se trouvent à l'adresse www.innovativemedicines.ca/fr/.

2. Le terme « secteur pharmaceutique de la recherche et développement » utilisé dans le présent rapport n'est pas une désignation officielle au sein du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le nom a été choisi en fonction des activités de R-D déclarées par les entreprises et de leur classification au sein des codes du SCIAN liés aux produits pharmaceutiques indiqués dans la présente étude.

3. Les entreprises qui se concentrent principalement sur les instruments médicaux, les produits pharmaceutiques génériques ou les médicaments vétérinaires ont été exclues, étant donné que leurs structures de marché, leurs cadres réglementaires et leurs profils de R-D diffèrent de façon marquée de ceux des entreprises pharmaceutiques de marque. Ces exclusions visent à garantir la cohérence analytique et la comparabilité au sein du segment ciblé.

À propos de la série d'études

La présente série d'études offre une évaluation exhaustive, fondée sur les données, du secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement, à partir de l'année de référence 2018. Chaque rapport s'ouvre sur une analyse à l'échelle du secteur, puis examine la contribution des entreprises membres de MNC par rapport aux organisations non-membres, de manière à fournir un éclairage additionnel.

Statistique Canada maintient un contrôle indépendant sur l'ensemble des aspects de l'étude et de la série d'études elle-même, notamment la conception, l'analyse et la diffusion des résultats.

2 Le secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement

2.1 Empreinte économique

2.1.1 Valeur ajoutée

L'importance d'un secteur au sein de l'économie peut être évaluée au moyen de l'examen de sa valeur ajoutée brute (VAB) et de sa production.

La valeur ajoutée montre dans quelle mesure un secteur contribue au produit intérieur brut (PIB) en mesurant la valeur **nouvelle** créée par la production, suite à la déduction du coût des biens et des services utilisés dans le processus. En tant que composante essentielle du PIB, la VAB constitue une mesure de l'impact économique qui est cohérente et généralement reconnue.

Les contributions à la VAB peuvent être divisées en trois composantes distinctes. Les **répercussions directes** correspondent à la valeur créée par la propre production du secteur. Les **répercussions indirectes** mesurent la valeur générée par les fournisseurs qui procurent des biens et des services au secteur. Les **répercussions induites** rendent compte des effets économiques plus larges qui se manifestent lorsque les employés du secteur ciblé dépensent leur revenu dans l'économie. Ensemble, ces éléments illustrent l'effet d'entraînement des activités du secteur sur la production économique du Canada.

La contribution du secteur pharmaceutique de la recherche et développement à l'économie canadienne s'est chiffrée à 18,1 milliards de dollars

En 2023, le secteur pharmaceutique de la R-D a contribué à une valeur ajoutée brute (VAB) totale de 18,1 milliards de dollars, ce qui représente une baisse de 1,7 % par rapport aux 18,4 milliards de dollars enregistrés en 2022. Il s'agit de la première baisse observée depuis le début de la série d'études à partir de l'année de référence de 2018, bien qu'elle survienne après une augmentation importante enregistrée l'année précédente.

Les trois types de répercussions ont contribué au recul de la VAB en 2023. Les répercussions directes, qui représentaient un peu plus de la moitié de la VAB totale (52,0 %), ont diminué de 1,6 %, passant de 9,6 milliards de dollars en 2022 à 9,4 milliards de dollars. Les répercussions indirectes, qui correspondaient à 27,4 % de la VAB, ont diminué de 0,8 % pour s'établir à environ 5,0 milliards de dollars. Entre-temps, les répercussions induites, représentant 20,6 % de la VAB, ont reculé de 3,0 % pour s'établir à 3,7 milliards de dollars.

Dans l'ensemble, le secteur pharmaceutique de la R-D représentait 0,7 % du PIB du Canada aux prix de base en 2023, ce qui était inchangé par rapport à l'année précédente⁴.

L'Ontario et le Québec demeurent des pôles clés du secteur pharmaceutique de la recherche et développement

L'Ontario et le Québec représentent la plus forte part de la VAB au Canada pour le secteur, ce qui reflète la taille plus importante de leurs économies et la diversité de leurs activités économiques.

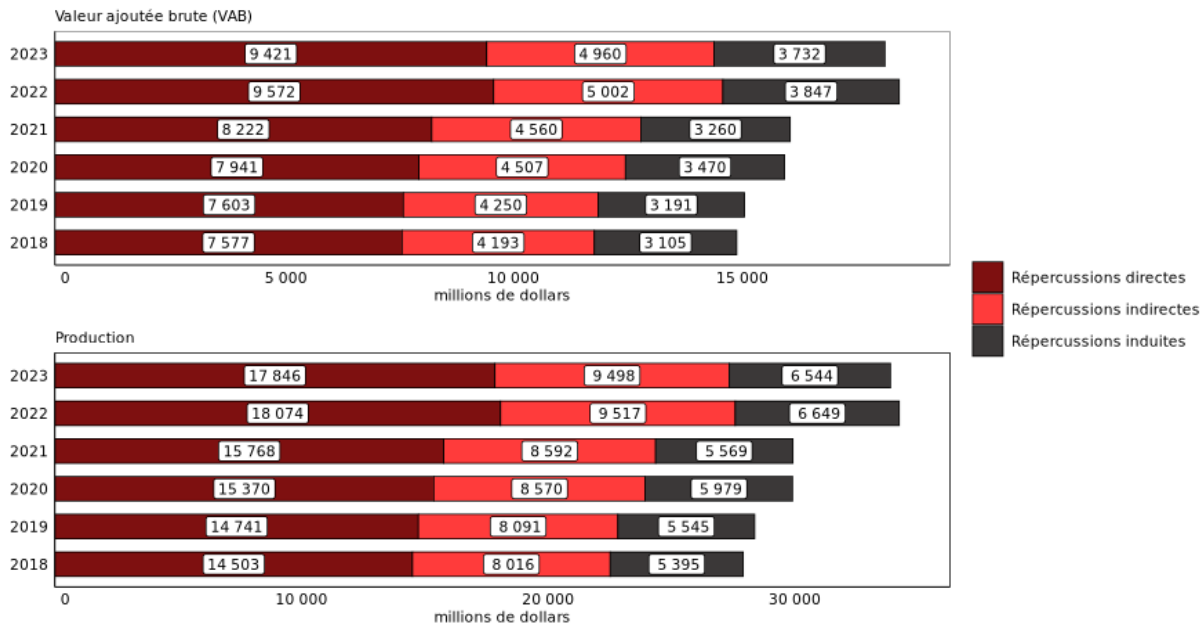
En 2023, ces provinces ont contribué collectivement à 15,6 milliards de dollars (85,9 %) de la VAB totale du secteur, l'Ontario comptant pour 9,4 milliards de dollars et le Québec pour 6,2 milliards de dollars respectivement.

4. Statistique Canada, tableau [36-10-0221-01](#). Estimations préliminaires. La valeur ajoutée brute (PIB aux prix de base) peut être calculée à partir du tableau comme produit intérieur brut aux prix courants moins impôts, moins les subventions sur les produits et les importations.

La composante main-d'œuvre de la VAB, correspondant à la rémunération des employés, s'est chiffrée à 9,9 milliards de dollars. De ce montant total, l'Ontario a contribué 5,1 milliards de dollars et le Québec, 3,5 milliards de dollars.

Figure 1
Valeur ajoutée brute (PIB aux prix de base) et production (valeur des biens et services), 2018 à 2023 (millions de dollars)

Secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement



Notes : La VAB totale du secteur pharmaceutique de la R-D était de 14 875 millions de dollars en 2018, de 15 044 millions de dollars en 2019, de 15 918 millions de dollars en 2020, de 16 042 millions de dollars en 2021, de 18 421 millions de dollars en 2022 et de 18 114 millions de dollars en 2023. Le total de la production du secteur pharmaceutique de la R-D était de 27 915 millions de dollars en 2018, de 28 377 millions de dollars en 2019, de 29 919 millions de dollars en 2020, de 29 929 millions de dollars en 2021, de 34 240 millions de dollars en 2022 et de 33 888 millions de dollars en 2023. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, années de référence de 2018 à 2023.

2.1.2 Production

Le secteur pharmaceutique de la recherche et développement a enregistré une production de 33,9 milliards de dollars

Contrairement à la VAB, la production mesure la valeur totale de l'ensemble des biens et services produits par un secteur, y compris la consommation intermédiaire. Cet indicateur plus large permet de mieux cerner l'ampleur et la complexité de l'activité économique, en mettant en évidence le rôle du secteur au sein des chaînes d'approvisionnement et sa contribution au marché.

En 2023, le secteur pharmaceutique canadien de la R-D a généré 33,9 milliards de dollars en production, ce qui représente une baisse de 1,0 % des 34,2 milliards de dollars enregistrés en 2022. Il s'agit du premier recul enregistré depuis 2018 et cela reflète la tendance similaire pour la valeur ajoutée. Toutes les catégories ont affiché des diminutions. Les répercussions directes, qui représentent 52,7 % de la production totale, ont diminué de 228 millions de dollars pour s'établir à 17,8 milliards de dollars. Les répercussions indirectes ont diminué de 0,2 % pour s'établir à 9,5 milliards de dollars, tandis que les répercussions induites ont diminué de 1,6 % pour se situer à 6,5 milliards de dollars.

Le secteur a déclaré des revenus d'exploitation de 40,1 milliards de dollars

En 2023, les entreprises pharmaceutiques de R-D au Canada ont généré des revenus d'exploitation de 40,1 milliards de dollars, en hausse de 6,1 % (2,3 milliards de dollars) comparativement à l'année précédente.

Les dépenses d'exploitation ont augmenté de 6,3 % pour s'établir à 39,9 milliards de dollars en 2023, principalement en raison d'une augmentation dans les biens, les matériaux et les services achetés (+8,2 %), lesquels ont atteint 32,5 milliards de dollars.

Les recettes d'exploitation ayant excédé les dépenses d'exploitation, le secteur a enregistré un bénéfice d'exploitation de 230 millions de dollars. Ce résultat est inférieur au bénéfice d'exploitation de 302 millions de dollars observé l'année précédente, mais marque un redressement par rapport à la perte de 2,2 milliards de dollars enregistrée en 2021.

2.1.3 Emploi

Le nombre d'emplois équivalents temps plein (ETP) a diminué en 2023

En 2023, le secteur pharmaceutique canadien de la R-D comptait 103 964 ETP, en baisse de 6,2 % par rapport aux 110 817 ETP enregistrés en 2022. L'Ontario et le Québec représentaient 86,4 % de ces emplois, à savoir 51 074 ETP en Ontario et 38 760 ETP au Québec.

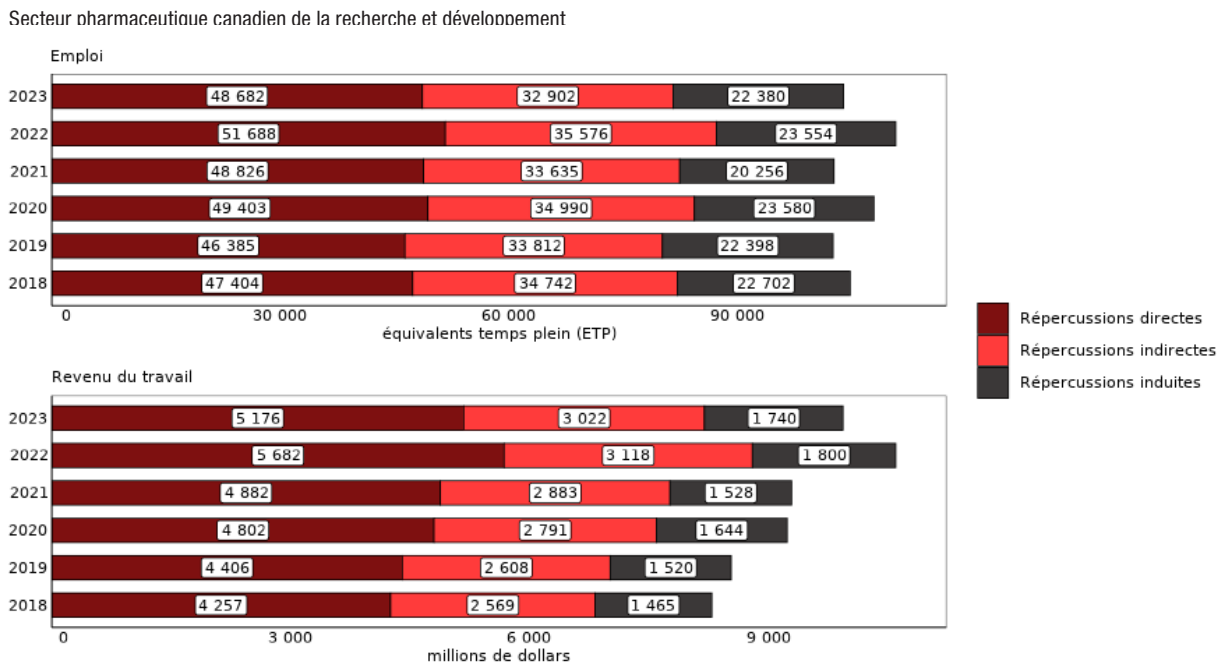
Pour ce qui est des répercussions, celles qui étaient induites ont affiché la plus faible diminution, passant de 23 554 ETP à 22 380 ETP. Les répercussions directes ont diminué, passant de 51 688 ETP à 48 682 ETP, tandis que les répercussions indirectes ont enregistré la baisse la plus marquée, passant de 35 576 ETP à 32 902 ETP.

Le revenu du travail a diminué en 2023

En 2023, le revenu du travail a diminué de 6,2 % pour s'établir à 9,9 milliards de dollars, reflétant un recul de l'emploi total.

En ce qui concerne les catégories de répercussions, les répercussions directes, qui représentent la plus forte proportion, soit 52,1 %, ont enregistré la baisse la plus marquée avec un recul de 8,9 % pour s'établir à 5,2 milliards de dollars. Les répercussions indirectes, qui correspondent à 30,4 % du total, ont diminué de 3,1 % pour atteindre 3,0 milliards de dollars, tandis que les répercussions induites, qui constituent le reste, ont diminué de 3,3 % pour se chiffrer à 1,7 milliard de dollars.

Figure 2
Emplois (ETP) et revenu du travail (en millions de dollars), 2018 à 2023



Notes : Le nombre total d'emplois du secteur pharmaceutique de la R-D était de 104 848 ETP en 2018, de 102 595 ETP en 2019, de 107 973 ETP en 2020, de 102 717 ETP en 2021, de 110 817 ETP en 2022 et de 103 964 ETP en 2023. Le revenu du travail total du secteur pharmaceutique de la R-D était de 8 291 millions de dollars en 2018, de 8 534 millions de dollars en 2019, de 9 236 millions de dollars en 2020, de 9 293 millions de dollars en 2021, de 10 600 millions de dollars en 2022 et de 9 938 millions de dollars en 2023. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, années de référence de 2018 à 2023.

2.1.4 Commerce

Le secteur pharmaceutique canadien de la R-D est solidement intégré au système commercial mondial et participe à des échanges commerciaux avec 101 marchés d'importation et 108 marchés d'exportation.

Les importations du secteur ont reculé en 2023

Les importations de biens ont diminué de 1,3 % en 2023 pour s'établir à 25,9 milliards de dollars, ce qui représente le premier recul depuis 2018. Toutefois, le nombre de pays partenaires a augmenté, passant de 96 à 101.

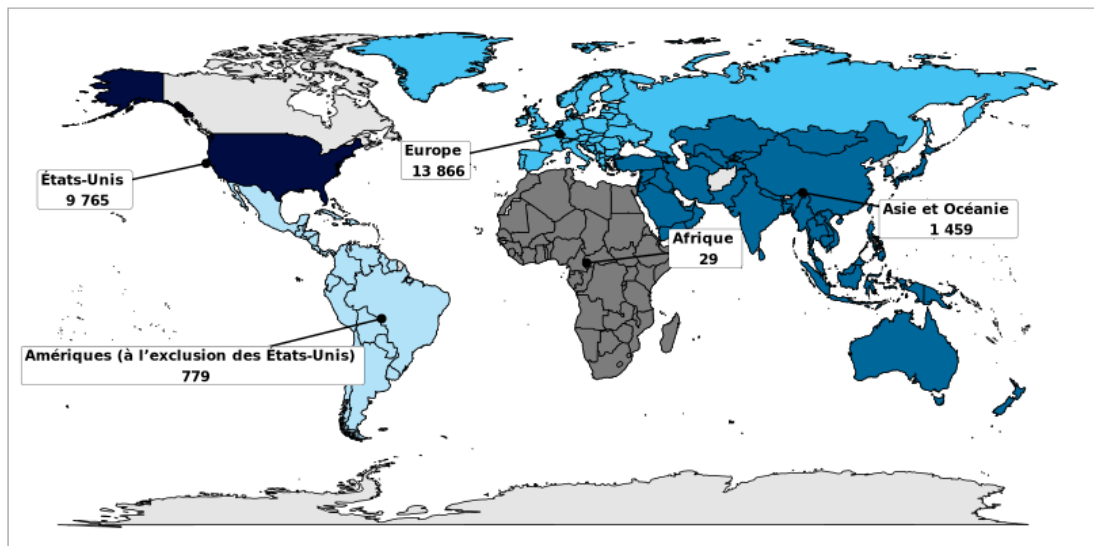
Plus de la moitié des importations provenaient de l'Europe

L'Europe a contribué à plus de la moitié (53,5 %) des importations totales, lesquelles ont atteint 13,9 milliards de dollars, tandis que les États-Unis⁵ ont représenté 37,7 % des importations, d'une valeur de 9,8 milliards de dollars. Ensemble, ces deux régions ont représenté 91,2 % de l'ensemble des biens importés. Alors que les importations en provenance de l'Europe ont augmenté de 1,4 % d'une année à l'autre, celles en provenance des États-Unis ont diminué de 0,7 %.

L'Asie et l'Océanie ont représenté 5,6 % des importations en 2023 et ont affiché le recul le plus prononcé alors que les importations en provenance de ces régions ont diminué de 27,9 % pour s'établir à 1,5 milliard de dollars.

Figure 3
Valeur totale (en dollars) des importations de biens selon la région, 2023 (millions de dollars)

Secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement



Notes : La valeur totale des importations de biens du secteur pharmaceutique de la R-D en 2023 était de 25,9 milliards de dollars. Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, année de référence 2023.

Les produits pharmaceutiques, classés au chapitre 30 du Système harmonisé (SH), constituaient la plus forte proportion des importations du secteur en 2023, représentant 70,4 % (18,2 milliards de dollars) de la valeur totale de tous les biens importés. Par rapport à l'année précédente, la valeur de ces produits a diminué de 4,5 %. La deuxième catégorie d'importation la plus importante correspondait à la catégorie des instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision et les instruments et appareils médico-chirurgicaux (chapitre 90 du SH), dont la valeur a augmenté de 11,6 % pour atteindre

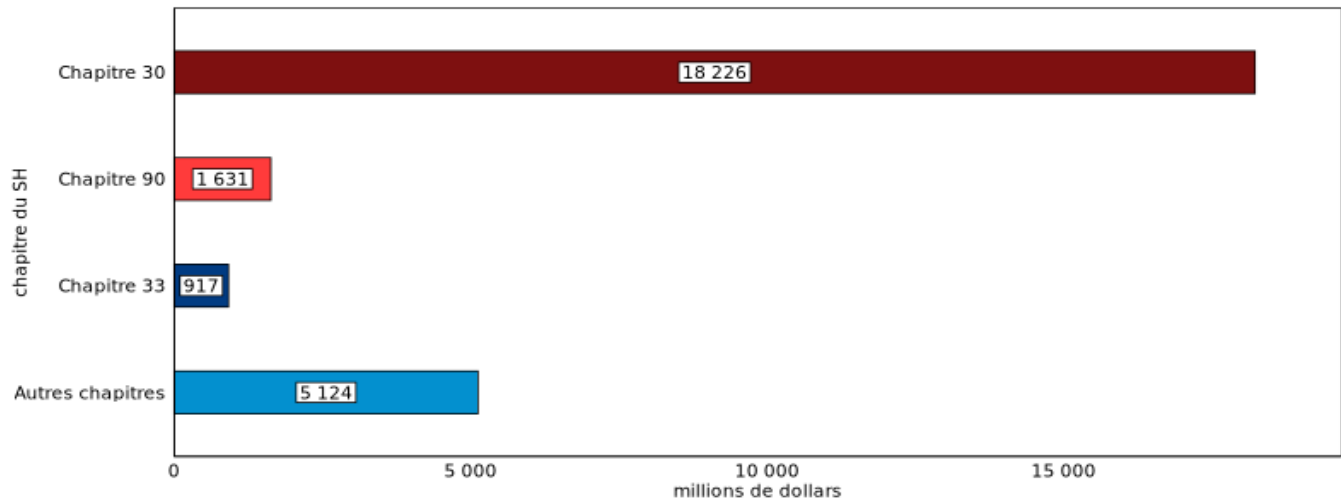
5. Dans le domaine des statistiques sur le commerce, les États-Unis sont parfois présentés comme une région distincte, puisqu'ils constituent la majeure partie des échanges commerciaux du Canada au sein des Amériques. Cette méthode permet d'établir des comparaisons pertinentes avec d'autres grandes régions (p. ex. l'Europe et l'Asie) et d'éviter que les flux commerciaux avec les États-Unis n'occulent ceux des partenaires de plus petite taille compris dans l'ensemble des Amériques.

1,6 milliard de dollars. Les importations huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques (chapitre 33 du SH) ont également augmenté en 2023, en hausse de 18,3 % pour s'établir à 917 millions de dollars.

Les trois catégories du SH mentionnées ci-dessus ont toujours été les catégories d'importations les plus importantes connues depuis 2018.

Figure 4
Valeur totale (en dollars) des importations de biens selon les chapitres du Système harmonisé, 2023 (millions de dollars)

Secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement



Notes : Le chapitre 30 du Système harmonisé (SH) porte sur les produits pharmaceutiques, le chapitre 90 porte sur les instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision, les instruments et appareils médico-chirurgicaux, et leurs parties et accessoires, et le chapitre 33 comprend les huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques. En 2023, la valeur totale des importations de biens du secteur pharmaceutique de la R-D était de 25 898 millions de dollars. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Source : Statistics Canada, custom tabulation, reference year 2023.

Les exportations ont régressé dans le secteur en 2023

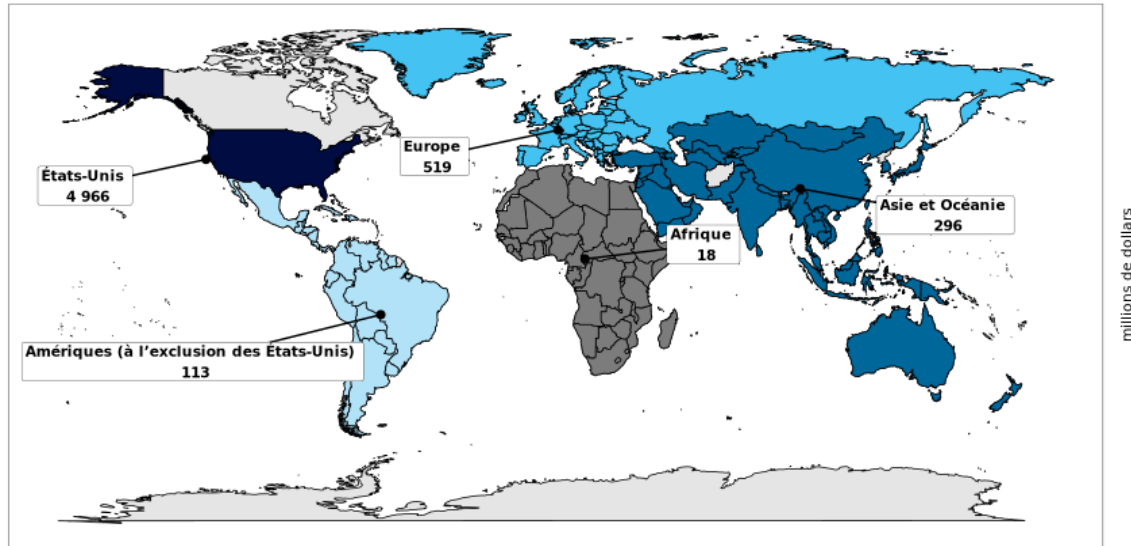
Les exportations associées au secteur pharmaceutique canadien de la R-D ont diminué de 1,0 % en 2023 pour s'établir à 5,9 milliards de dollars. Le nombre de partenaires d'exportation est passé de 101 l'année précédente à 108, ce qui reflète la tendance à la hausse observée du côté des partenaires d'importation.

Le recul des exportations a été contrebalancé par la progression des exportations vers les États-Unis

Les exportations de biens ont diminué dans toutes les régions, sauf aux États-Unis, où elles ont progressé de 0,9 % pour atteindre 5,0 milliards de dollars. Les Amériques (à l'exclusion des États-Unis) ont enregistré la baisse la plus marquée, les exportations ayant reculé de 30,2 % pour s'établir à 113 millions de dollars. Les exportations vers l'Europe ont également diminué, en baisse de 0,2 % pour se fixer à 519 millions de dollars, tandis que celles vers l'Asie et l'Océanie ont diminué de 14,0 % pour atteindre 296 millions de dollars. Les exportations vers l'Afrique ont baissé de 21,7 % pour s'établir à 18 millions de dollars.

Figure 5
Valeur totale (en dollars) des exportations de biens selon la région, 2023 (millions de dollars)

Secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement



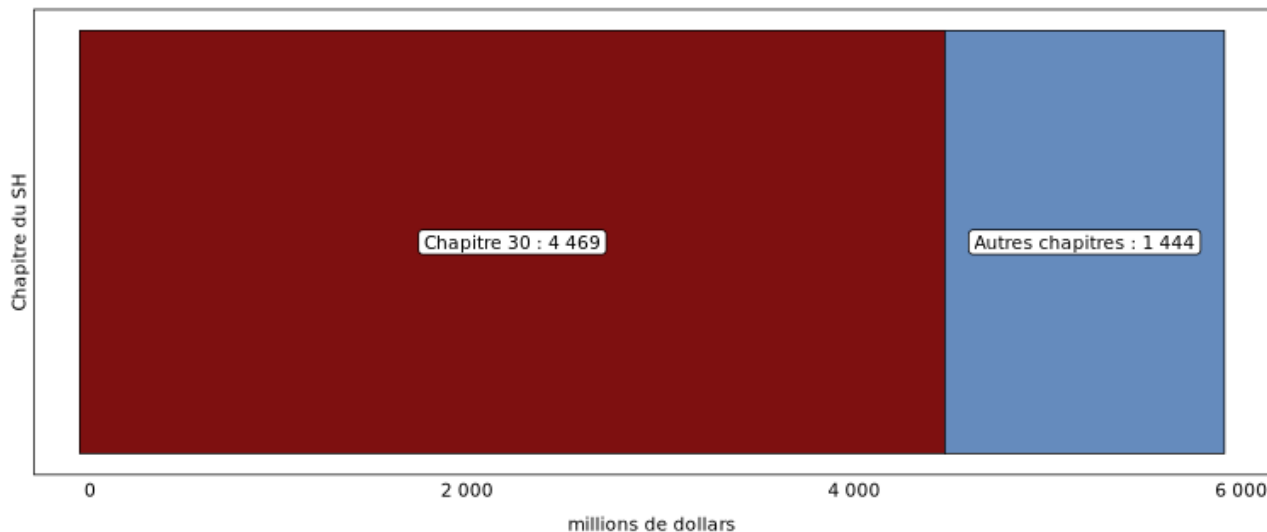
Notes : La valeur totale des exportations de biens du secteur pharmaceutique de la R-D en 2023 était de 5,9 milliards de dollars. Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, année de référence 2023.

Les produits pharmaceutiques (SH 30) ont continué d'être les principales exportations du secteur, représentant 75,6 % de l'ensemble des biens, malgré une diminution de leur valeur à l'exportation de 4,3 %, laquelle s'est établie à 4,5 milliards de dollars. Les articles classés au chapitre 30 du SH comprennent notamment les médicaments, les vaccins, les fractions sanguines, les réactifs de diagnostic ainsi que des appareils médicaux, tels que les sutures stériles et les trousse de premiers soins. Ces produits sont principalement destinés à des usages thérapeutiques et préventifs.

Figure 6
Valeur totale (en dollars) des exportations de biens selon les chapitres du Système harmonisé, 2023 (millions de dollars)

Secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement



Notes : Le chapitre 30 du Système harmonisé (SH) porte sur les produits pharmaceutiques. La valeur totale des exportations de biens du secteur pharmaceutique de la R-D en 2023 était de 5,9 milliards de dollars. Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, année de référence 2023.

Le déséquilibre commercial s'est poursuivi en 2023

Le secteur pharmaceutique canadien de la R-D a affiché un déficit commercial de 20,0 milliards de dollars, la valeur des importations de biens ayant dépassé celle des exportations. Il s'agit d'une légère amélioration par rapport à 2022, année au cours de laquelle le déficit était de 20,3 milliards de dollars. L'Europe est demeurée la région où le déficit était le plus élevé, soit 13,3 milliards de dollars, conformément aux tendances observées au cours des années précédentes. Les États-Unis ont enregistré le deuxième déficit en importance, soit 4,8 milliards de dollars, en légère amélioration par rapport au déficit de 4,9 milliards de dollars observé l'année précédente.

2.2 Recherche et développement (R-D)

2.2.1 Dépenses totales en recherche et développement

Les dépenses en recherche et développement (R-D) du secteur pharmaceutique canadien de la R-D ont été recueillies dans le cadre de l'Enquête annuelle sur la recherche et le développement dans l'industrie canadienne (RDIC). L'enquête sur la RDIC est la principale source de renseignements sur les activités de R-D des entreprises canadiennes et des organismes industriels sans but lucratif, car elle fournit des données détaillées sur les dépenses, le personnel et les sources de financement dans l'ensemble des industries⁶.

L'évaluation des activités de R-D est effectuée conformément au Manuel de Frascati, élaboré par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ce cadre couvre de façon exhaustive la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental dans tous les secteurs de l'industrie, et il tient compte des dépenses courantes ainsi que des dépenses en immobilisations⁷.

L'Enquête sur la RDIC permet de ventiler les dépenses en deux groupes : les activités de R-D intra-muros et les activités de R-D effectuées en sous-traitance. La R-D intra-muros correspond aux recherches réalisées par l'organisation elle-même et englobe des dépenses, telles que les salaires, les matériaux et l'équipement, lesquels témoignent de ses capacités d'innovation internes. La R-D effectuée en sous-traitance consiste à financer d'autres parties, comme des universités ou des partenaires commerciaux, pour mener les recherches pour l'organisation. En combinant ces deux approches, les entreprises peuvent tirer parti de leur expertise interne ainsi que de collaborations externes afin de favoriser l'innovation.

Le secteur a enregistré une augmentation de la fourchette globale des dépenses totales en recherche et développement en 2023

Pour réduire le risque de double comptabilisation en raison des activités effectuées en sous-traitance au pays, Statistique Canada présente les dépenses totales en R-D sous forme de fourchette, en précisant les limites inférieures et supérieures. Cette approche méthodologique tient compte des situations où une organisation finance les activités de R-D alors qu'une autre les exécute, ce qui accroît la possibilité que les deux entités déclarent la même activité.

Pour éliminer davantage ce problème de déclaration, la limite inférieure englobe à la fois les activités de R-D intra-muros et la R-D effectuée en sous-traitance par des partenaires à l'étranger, tandis que la limite supérieure comprend toutes les dépenses de R-D effectuées en sous-traitance, qu'elles aient été engagées au pays ou à l'étranger.

En 2023, les dépenses totales en R-D par le secteur ont été estimées dans une fourchette allant de 2,7 milliards de dollars à 3,5 milliards de dollars, en hausse comparativement à la fourchette allant de 2,5 milliards de dollars à 3,2 milliards de dollars de l'année précédente.

6. L'enquête comprend un échantillon composé de plusieurs milliers d'entreprises engagées dans la R-D, auquel s'ajoutent des données modélisées pour les entreprises ayant une faible performance. Sa méthodologie est conçue pour assurer des estimations détaillées des activités de R-D dans l'ensemble du secteur des entreprises au Canada.

7. À titre de comparaison, l'Agence du revenu du Canada définit la R-D à des fins fiscales dans le cadre du programme de la recherche scientifique et du développement expérimental, en mettant l'accent sur les efforts systématiques visant à réaliser des progrès technologiques et en considérant principalement les salaires et les matériaux comme des coûts admissibles.

2.2.2 Dépenses en recherche et développement intra-muros

Le secteur pharmaceutique canadien de la R-D a vu ses dépenses intra-muros augmenter de 9,0 % pour atteindre 2,0 milliards de dollars en 2023⁸. Ce montant représente le niveau le plus élevé de dépenses intra-muros enregistré par le secteur depuis le lancement de la présente série d'études en 2018.

Parmi l'ensemble des industries, le secteur pharmaceutique canadien de la R-D a représenté 5,7 % de l'ensemble des dépenses intérieures en recherche et développement des entreprises (DIRDE), proportion restant inchangée par rapport à l'année précédente⁹.

Tableau 1
Dépenses en R-D intra-muros, 2018 à 2023 (x 1 000 000)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	millions de dollars					
Total des dépenses en R-D industrielle (toutes les industries) ^{1, 2}	20 855	21 920	23 679	27 783	31 918	34 968
Secteur pharmaceutique canadien de la R-D	1 032	1 107	1 274	1 592	1 831	1 995
Membres de MNC	623	723	797	911	1 042	1 160

1. Les chiffres des dépenses au titre de la recherche intra-muros des entreprises, selon le groupe d'industries, le pays de contrôle et le type de dépenses se trouvent dans le tableau [27-10-0333-01](#) de Statistique Canada.

2. La valeur pour la catégorie « Total des dépenses en R-D industrielle (toutes les industries) » est assujettie à un cycle préliminaire et de révision. Toutes les valeurs de 2022 et des années antérieures sont maintenant considérées comme étant définitives et peuvent différer des publications antérieures. La valeur pour 2023 en est encore au cycle préliminaire.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, années de référence 2018 à 2023.

L'investissement en R-D stimulé par les dépenses courantes en recherche et développement intra-muros

Le principal facteur ayant contribué à l'augmentation des activités de R-D intra-muros a été la hausse des dépenses courantes en R-D intra-muros, lesquelles ont augmenté de 10,9 % par rapport à l'année précédente pour s'établir à 1,8 milliard de dollars en 2023¹⁰. Ces dépenses, qui représentent 92,6 % des dépenses totales en R-D intra-muros, correspondent à l'ensemble des coûts engagés par les entreprises afin de mener des activités de R-D au sein de leurs propres installations, notamment la main-d'œuvre, les matériaux et les frais généraux.

Les salaires et traitements ont constitué la part la plus importante des dépenses courantes intra-muros des entreprises, représentant 56,6 % du total et atteignant 1,0 milliard de dollars. Ces coûts n'ont cessé d'augmenter depuis 2018. Les autres dépenses courantes, comprenant les services de soutien à la R-D, le matériel pour la R-D et divers frais d'exploitation, ont représenté le reste des coûts intra-muros et ont augmenté pour s'établir à 801 millions de dollars.

En revanche, les dépenses intra-muros en immobilisations, qui constituent la deuxième composante principale des dépenses intra-muros avec une part de 7,4 %, ont diminué de 9,8 % pour s'établir à 148 millions de dollars en 2023. Les dépenses en immobilisations comprennent des actifs à long terme, tels que les logiciels, les terrains, les immeubles et l'équipement liés à la R-D.

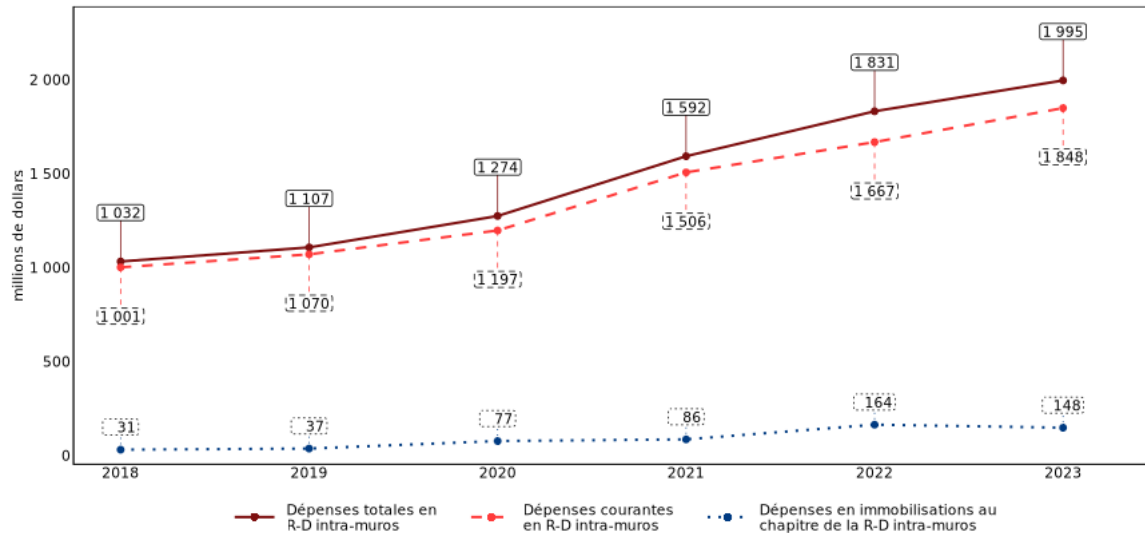
8. La somme des dépenses totales en R-D intra-muros des entreprises est composée des dépenses courantes en R-D intra-muros (y compris les salaires et traitements, les services de soutien à la R-D et le matériel pour la R-D) et des dépenses en immobilisations au chapitre de la R-D intra-muros (y compris les terrains, les immeubles, les logiciels, l'équipement et la machinerie).

9. Cette comparaison est fournie à titre indicatif seulement, car le secteur pharmaceutique canadien de la R-D est un nom générique créé aux fins de la présente série d'études.

10. Une augmentation du nombre de demandes de remboursement pour la recherche scientifique et le développement expérimental ou d'entreprises approuvées ne reflète pas nécessairement une augmentation des dépenses globales consacrées à la R-D. Cela peut simplement refléter une plus grande participation au programme.

Figure 7
Dépenses en R-D intra-muros, 2018 à 2023 (millions de dollars)

Secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement



Note : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, années de référence de 2018 à 2023.

Augmentation de la main-d'œuvre en recherche et développement en 2023

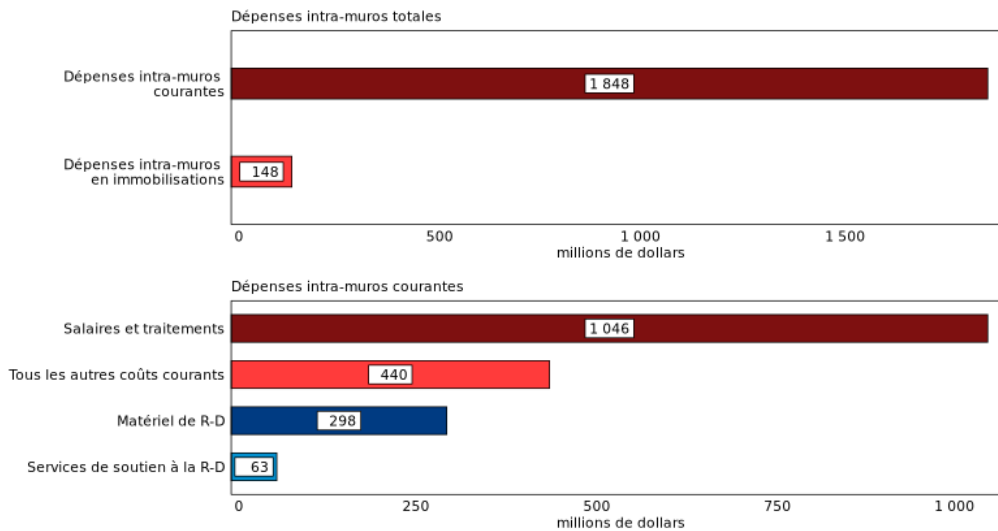
En 2023, le secteur a enregistré une hausse de 5,1 % de l'ensemble de la main-d'œuvre en R-D, laquelle a atteint 9 267 équivalents temps plein (ETP). Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de chercheurs et de gestionnaires de la recherche, qui a augmenté de 19,8 % pour s'établir à 5 042 ETP. Au sein de ce groupe, les postes liés aux scientifiques, aux spécialistes des sciences sociales, aux ingénieurs et aux chercheurs sont passés de 3 472 ETP à 4 130 ETP, tandis que les postes de gestionnaires principaux de la recherche ont augmenté, passant de 738 ETP à 912 ETP. Notamment, le nombre de scientifiques, de spécialistes des sciences sociales, d'ingénieurs et de chercheurs affiche une croissance soutenue depuis 2018, année au cours de laquelle 2 300 ETP avaient été recensés.

L'augmentation globale du nombre d'ETP est liée à la province de l'Ontario, où l'emploi en R-D a progressé de 9,0 % pour atteindre 3 059 ETP, ainsi qu'au reste du Canada¹¹, qui a enregistré un gain proportionnel plus marqué, soit une hausse de 14,2 % pour s'établir à 1 886 ETP. En revanche, le Québec a affiché un léger recul de 0,9 %, le nombre total d'ETP s'établissant à 4 322. Ce repli demeure nettement inférieur à celui observé en 2022, année au cours de laquelle la province avait enregistré une perte de 9,7 % de ses ETP, qui sont passés à 4 361.

11. Le reste du Canada correspond à l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exclusion de l'Ontario et du Québec.

Figure 8
Dépenses en R-D intra-muros, par type de dépenses, 2023 (millions de dollars)

Secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement

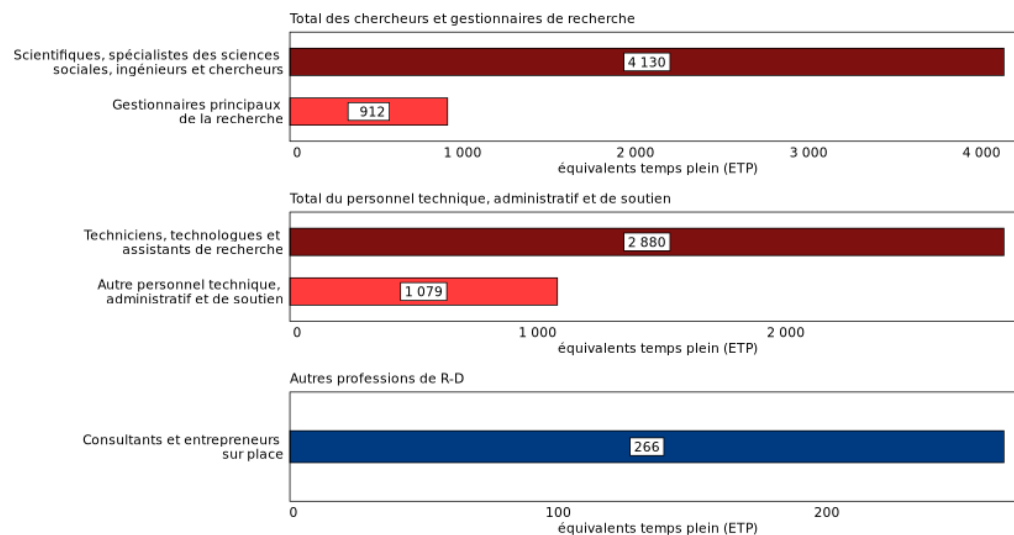


Notes : Les dépenses totales en R-D intra-muros du secteur pharmaceutique de la R-D s'élevaient à 1 995 millions de dollars en 2023. Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, année de référence 2023.

Figure 9
Emplois équivalents temps plein (ETP) pour le personnel affecté à la R-D, par profession, 2023

Secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement



Notes : Le nombre total d'emplois pour le personnel affecté à la R-D du secteur pharmaceutique de la R-D se chiffrait à 9 267 ETP en 2023. Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre.

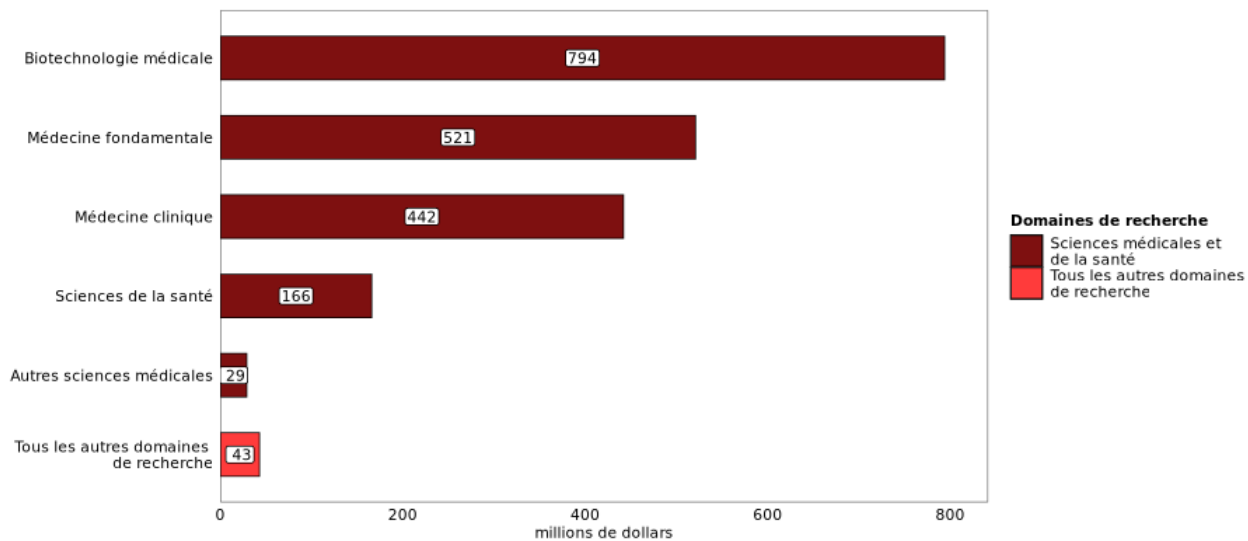
Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, année de référence 2023.

Secteur concentré dans le domaine des sciences médicales et de la santé en recherche et développement

Selon le Manuel de Frascati, les activités de R-D sont classées dans différents domaines de recherche : les sciences naturelles, l'ingénierie et la technologie, les sciences médicales et les sciences de la santé, les sciences agricoles, les sciences sociales et les sciences humaines. Comme l'indique son appellation, le secteur pharmaceutique canadien de la R-D est largement axé sur les sciences médicales et les sciences de la santé, lesquelles représentent 97,9 % de son activité. En 2023, les dépenses intra-muros dans ce principal domaine ont atteint 2,0 milliards de dollars, en hausse de 14,1 % par rapport à l'année précédente. La majorité des fonds a été consacrée à trois sous-domaines principaux : la biotechnologie médicale a représenté 40,7 % (794 millions de dollars); la médecine fondamentale, 26,7 % (521 millions de dollars); la médecine clinique, 22,6 % (442 millions de dollars).

Figure 10
Dépenses en R-D intra-muros, par domaine de recherche, 2023 (millions de dollars)

Secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement



Notes : Les dépenses totales en R-D intra-muros du secteur pharmaceutique de la R-D s'élevaient à 1 995 millions de dollars en 2023. Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre.

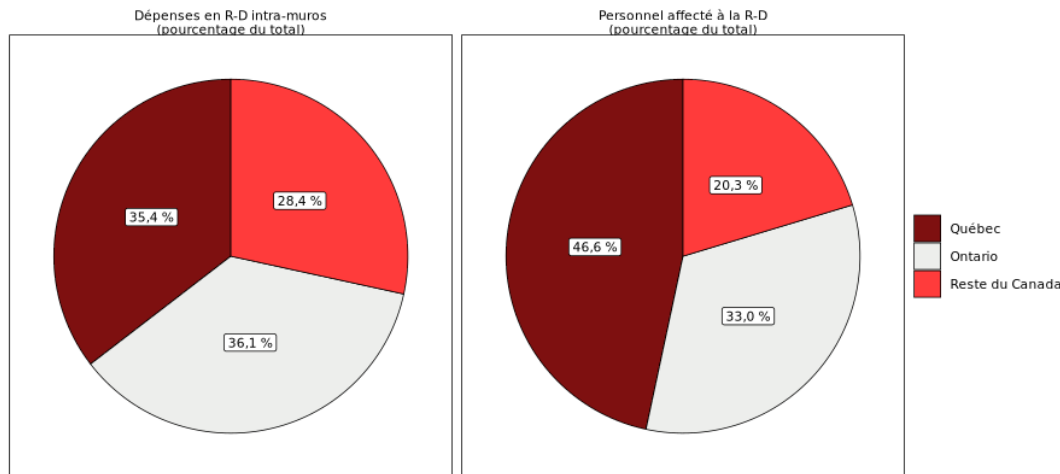
Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, année de référence 2023.

La plupart des dépenses en recherche et développement intra-muros ont eu lieu en Ontario et au Québec

Au Canada, l'Ontario et le Québec ont représenté 71,6 % des dépenses totales intra-muros du secteur en 2023. Les proportions étaient comparables : l'Ontario a représenté 36,1 % des dépenses (721 millions de dollars), tandis que le Québec en a représenté 35,4 % (707 millions de dollars). Malgré des niveaux de dépenses semblables, l'Ontario a affiché un taux de croissance presque deux fois plus élevé (22,6 %) par rapport au Québec (13,1 %). Les autres dépenses intra-muros (567 millions de dollars) ont été attribuées au reste du Canada, où elles ont diminué de 8,3 % par rapport à 2022.

Figure 11
Proportion des dépenses en R-D intra-muros et emplois équivalents temps plein (ETP) pour le personnel affecté à la R-D, par région, 2023

Secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement



Notes : En 2023, les dépenses totales en R-D intra-muros du secteur pharmaceutique de la R-D s'élevaient à 1 995 millions de dollars et le nombre total d'emplois pour le personnel affecté à la R-D était de 9 267 ETP. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, année de référence 2023.

Le financement étranger pour la R-D intra-muros a dépassé les contributions nationales

En 2023, le financement étranger associé à la R-D intra-muros a augmenté de 17,6 %, passant de 940 millions de dollars à 1,1 milliard de dollars. Par conséquent, la part de ce financement consacrée à la recherche intra-muros s'est accrue, passant de 51,3 % en 2022 à 55,4 % en 2023. Malgré ces hausses, la proportion actuelle demeure inférieure au sommet de 58,4 % enregistré en 2020, une année marquée par un changement alors que les sources nationales représentaient auparavant une plus grande proportion des investissements en R-D.

Le financement national, qui comprend les fonds provenant des entreprises elles-mêmes, d'autres entreprises affiliées ainsi que de contrats commerciaux, est demeuré à peu près au même niveau que l'année précédente, en légère baisse de 0,1 % pour s'établir à 890 millions de dollars. Cette source de fonds représentait 44,6 % du financement total.

Nature des activités en recherche et développement

L'utilisation que font les entreprises de la R-D dépend de la nature de leurs activités. Les activités de R-D constituent des activités distinctes pouvant être mesurées séparément comme recherche fondamentale, recherche appliquée ou développement expérimental. La recherche fondamentale vise l'élargissement des connaissances générales sans objectif pratique immédiat, tandis que la recherche appliquée mobilise les connaissances existantes afin de résoudre des problèmes précis. Le développement expérimental porte sur la conception, la création ou l'amélioration de produits, de procédés ou de technologies¹².

Au sein du secteur, les dépenses en R-D intra-muros ont été classées en deux grandes catégories selon la nature de leurs activités : les initiatives visant la production de nouvelles connaissances, qui regroupent la recherche fondamentale et la recherche appliquée, et les activités de développement expérimental¹³. En 2023, plus de la moitié (55,1 %) des dépenses totales ont été consacrées aux initiatives liées à la production de nouvelles connaissances, le reste ayant servi au développement expérimental. Dans l'ensemble, l'investissement dans les

12. OCDE (2015), Manuel de Frascati 2015 : [Lignes directrices pour le recueil et la communication des données sur la recherche et le développement expérimental](#), Mesurer les activités scientifiques, technologiques et d'innovation, Éditions OCDE, Paris.

13. Dans la présente publication, les données relatives à la recherche fondamentale et à la recherche appliquée sont regroupées afin de satisfaire aux exigences en matière de confidentialité.

nouvelles connaissances a progressé de 10,2 % pour atteindre 1,1 milliard de dollars. Parallèlement, les dépenses consacrées au développement expérimental ont augmenté de 7,4 % et ont atteint 896 millions de dollars¹⁴.

Dans l'ensemble des autres industries, les entreprises consacrent collectivement une part plus importante de leurs budgets de R-D intra-muros au développement expérimental. Ainsi, en 2023, les organisations au sein de ce groupe ont affecté 85,4 % de leurs dépenses totales en R-D (28,2 milliards de dollars) au développement expérimental, tandis que la recherche fondamentale et la recherche appliquée ont totalisé 4,8 milliards de dollars¹⁵.

Tableau 2**Nature de la recherche et du développement, secteur pharmaceutique canadien de la R-D, 2023 (x 1 000 000)**

	Secteur pharmaceutique canadien de la R-D	Pourcentage de toutes les industries	Toutes les autres industries ¹
	millions	pourcentage	millions
Total des dépenses en R-D intra-muros au Canada	1 995	5,71	32 973
Recherche totale	1 099	18,59	4 814
Développement expérimental	896	3,08	28 159

1. Les dépenses totales pour toutes les industries au Canada, excluant les dépenses par le secteur pharmaceutique canadien de la R-D.

Source : Statistique Canada. Dépenses au titre de la recherche et développement intra-muros des entreprises, selon le groupe d'industries, le pays de contrôle et la nature de la recherche et du développement (x 1 000 000), tableau [27-10-0344-01](#), année de référence 2023.

2.2.3 Dépenses liées aux activités de recherche et développement effectuées en sous-traitance**Augmentation des activités en recherche et développement effectuées en sous-traitance en 2023**

En 2023, le secteur pharmaceutique canadien de la R-D a consacré 1,5 milliard de dollars à l'ensemble des activités de R-D effectuée en sous-traitance afin de répondre aux besoins opérationnels, en hausse de 9,0 % par rapport à l'année précédente. La R-D effectuée en sous-traitance à l'étranger et au pays a augmenté. Plus précisément, les dépenses liées à la sous-traitance effectuée à l'étranger se sont accrues de 11,1 % pour atteindre 732 millions de dollars, tandis que celles associées à la sous-traitance effectuée au Canada ont progressé de 7,1 % pour s'établir à 727 millions de dollars. Ces hausses sont principalement attribuables à une collaboration accrue avec d'autres entreprises (en hausse de 7,0 % pour atteindre 504 millions de dollars), ainsi qu'avec les hôpitaux et les universités (en hausse de 11,9 % pour atteindre 132 millions de dollars).

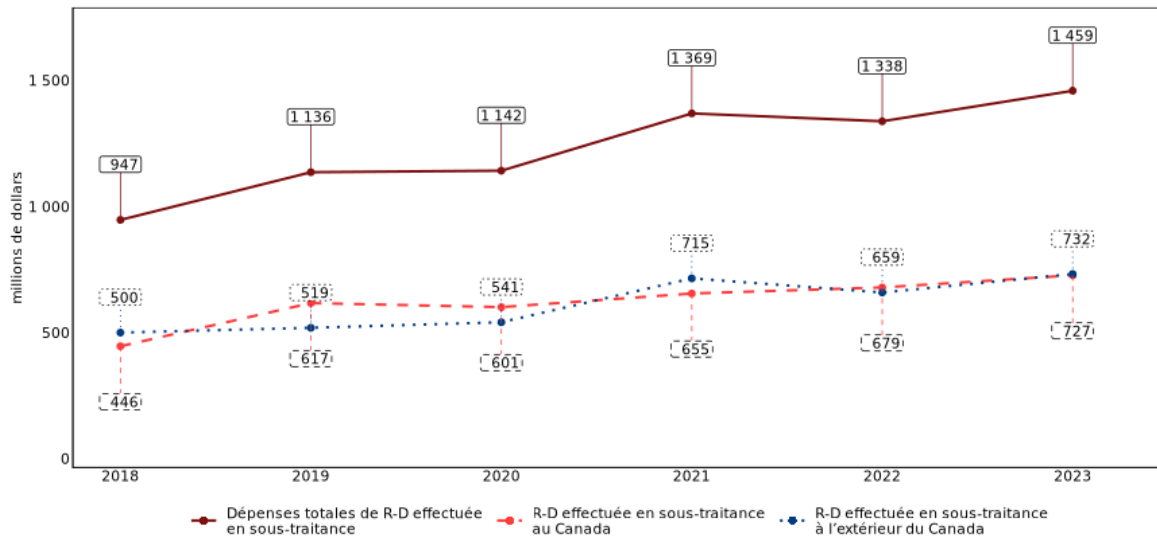
Bien que les activités de R-D du secteur effectuées en sous-traitance aient atteint 1,5 milliard de dollars en 2023, elles sont demeurées inférieures à ses dépenses intra-muros de 2,0 milliards de dollars. À titre de comparaison, toutes les autres industries au Canada ont consacré 33,0 milliards de dollars aux activités de R-D intra-muros, soit un montant plus de six fois supérieur aux 5,1 milliards de dollars affectés aux activités de R-D effectuées en sous-traitance. Le fait que les entreprises aient alloué davantage de ressources aux activités de R-D intra-muros comparativement à la R-D effectuée en sous-traitance met en évidence l'importance de maintenir de solides activités de R-D intra-muros.

14. Les dépenses au titre de la R-D intra-muros des entreprises, selon le groupe d'industries, le pays de contrôle et la nature de la recherche et développement, se trouvent dans le tableau [27-10-0344-01](#) de Statistique Canada.

15. Les dépenses au titre de la R-D intra-muros des entreprises, selon le groupe d'industries, le pays de contrôle et la nature de la recherche et développement, se trouvent dans le tableau [27-10-0344-01](#) de Statistique Canada.

Figure 12
Dépenses en R-D effectuées en sous-traitance, par bénéficiaire, 2018 à 2023 (millions de dollars)

Secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement

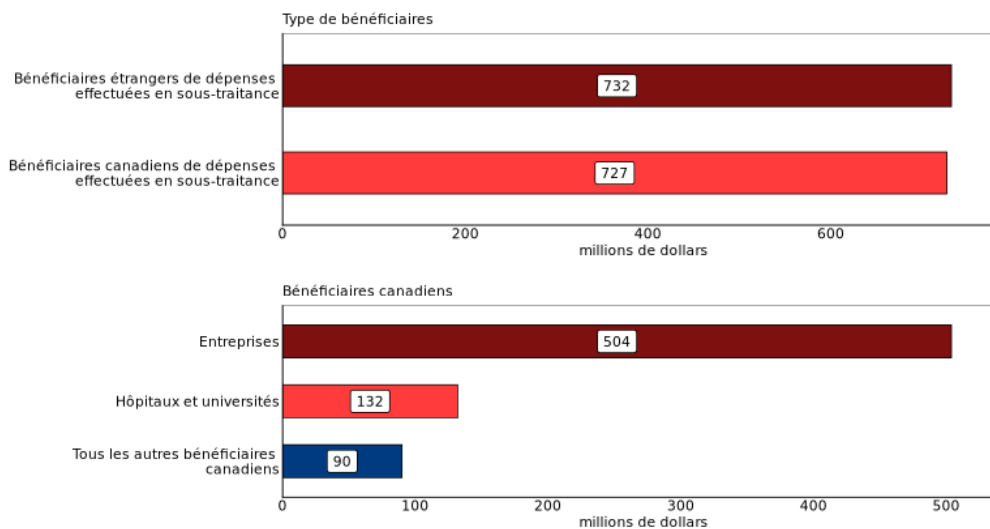


Note : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, années de référence de 2018 à 2023.

Figure 13
Dépenses en R-D effectuées en sous-traitance, par secteur, 2023 (millions de dollars)

Secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement



Notes : Le total des dépenses en R-D effectuées en sous-traitance dans le secteur pharmaceutique de la R-D s'élevait à 1 459 millions de dollars en 2023. Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, année de référence 2023.

2.2.4 Crédits d'impôt offerts aux entreprises menant des activités de recherche et développement

L'Agence du revenu du Canada administre le programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE), lequel permet aux organisations admissibles d'obtenir soit une déduction fiscale, soit un crédit d'impôt à l'investissement à des taux variant de 15 % à 35 %, selon leur taille et leur catégorie, à l'égard de dépenses en R-D précises. Bien que certains coûts, notamment les dépenses en immobilisations et les activités de recherche et développement réalisées à l'étranger, ne soient pas admissibles, le programme de la RS&DE demeure l'un des principaux mécanismes au Canada pour favoriser le progrès technologique et renforcer l'écosystème national d'innovation. Le programme s'applique aux entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, et prévoit des mesures incitatives spécialement conçues pour stimuler l'innovation¹⁶.

Le secteur a réclamé 1,3 milliard de dollars en crédits d'impôt dans le cadre du programme de la recherche scientifique et du développement expérimental

En 2023, les entreprises du secteur ont obtenu 1,3 milliard de dollars en crédits d'impôt dans le cadre du programme de la RS&DE de l'Agence du revenu du Canada, ce qui représente une hausse de 1,4 % par rapport à l'année précédente¹⁷. La majorité de ces réclamations (71,3 %) concernait des dépenses en R-D intra-muros, lesquelles ont progressé de 16,3 % pour atteindre 893 millions de dollars. Le reste des crédits a été attribué à des activités de R-D effectuées en sous-traitance au Canada, lesquelles ont diminué de 23,3 % pour s'établir à 359 millions de dollars.

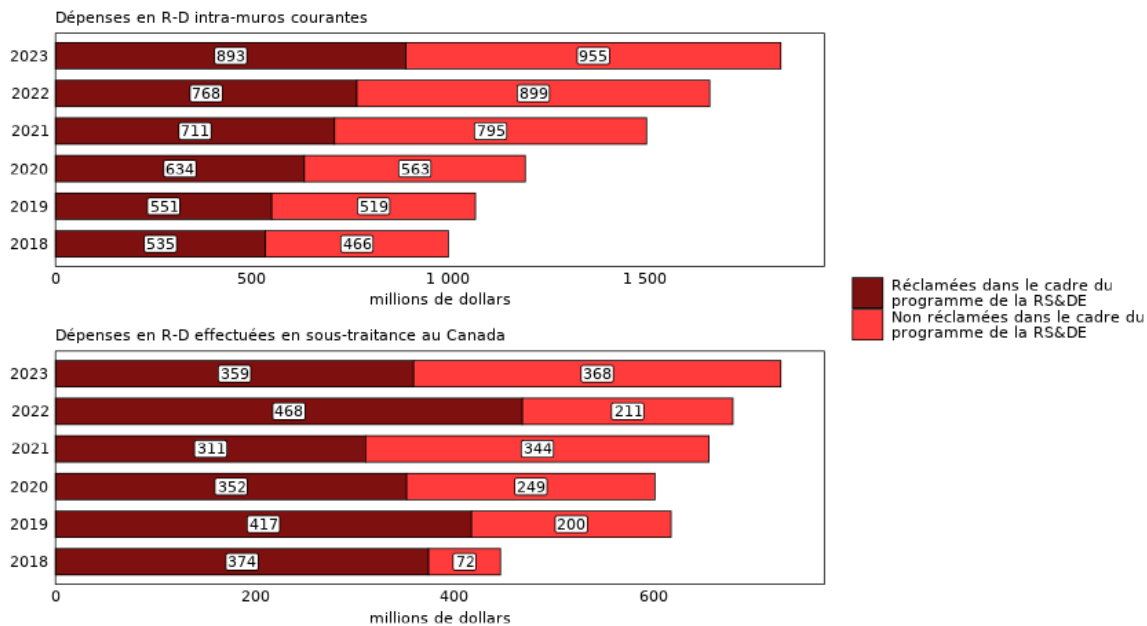
Depuis 2020, plus de 60 % des réclamations de dépenses présentées dans le cadre du programme de la RS&DE au Canada portent sur des dépenses intra-muros plutôt que sur des initiatives effectuées en sous-traitance au pays. Cette tendance met en évidence l'importance stratégique de la R-D intra-muros.

16. Agence du revenu du Canada (1er décembre 2023). [En quoi consistent les encouragements fiscaux pour la RS&DE : Encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental \(RS&DE\)](#).

17. Une augmentation des crédits d'impôt peut découler de plusieurs facteurs et ne traduit pas nécessairement une modification discrétionnaire apportée par l'Agence du revenu du Canada d'une année à l'autre. Des variables telles qu'un nombre accru de demandeurs et des montants réclamés plus élevés peuvent jouer un rôle important.

Figure 14
Dépenses en R-D réclamées dans le cadre du programme de la RS&DE, 2018 à 2023 (en millions de dollars)

Secteur pharmaceutique canadien de la recherche et développement



Notes : Le total des dépenses courantes en R-D intra-muros du secteur pharmaceutique de la R-D était de 1 001 millions de dollars en 2018, de 1 070 millions de dollars en 2019, de 1 197 millions de dollars en 2020, de 1 506 millions de dollars en 2021, de 1 667 millions de dollars en 2022 et de 1 848 millions de dollars en 2023. Le total des dépenses en R-D effectuées en sous-traitance au Canada par le secteur était de 446 millions de dollars en 2018, de 617 millions de dollars en 2019, de 601 millions de dollars en 2020, de 655 millions de dollars en 2021, de 679 millions de dollars en 2022 et de 727 millions de dollars en 2023. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, années de référence de 2018 à 2023.

Le nombre de réclamations approuvées pour les entreprises canadiennes dans le cadre du programme de la RS&DE était deux fois plus élevé que celui des sociétés étrangères

En 2023, le nombre de réclamations approuvées dans le cadre du programme de la RS&DE pour les entreprises sous contrôle canadien a été deux fois plus élevé que celui des sociétés sous contrôle étranger exerçant leurs activités au Canada. Sur un total de 87 réclamations approuvées, ce qui représente une baisse de 8,4 % par rapport à l'année précédente, 60 provenaient d'entités canadiennes, tandis que les autres provenaient de sociétés sous contrôle étranger.

Malgré un plus grand nombre de réclamations approuvées, les entreprises sous contrôle canadien ont reçu une plus petite part du total des crédits d'impôt dans le cadre du programme de la RS&DE. Au cours de l'année 2023, les entreprises sous contrôle canadien ont obtenu 278 millions de dollars en crédits d'impôt dans le cadre du programme de la RS&DE (en hausse de 31,8 % par rapport à 2022), alors que les sociétés sous contrôle étranger ont reçu 615 millions de dollars (en hausse de 10,4 %).

Les crédits accordés pour la R-D effectuée en sous-traitance au Canada ont diminué pour les deux groupes en 2023. Les entreprises sous contrôle canadien ont réclamé 90 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 15,9 % comparativement à l'année précédente, tandis que les sociétés sous contrôle étranger ont réclamé 269 millions de dollars, ce qui représente un recul de 25,5 %. Parmi les entreprises sous contrôle étranger, celles établies aux États-Unis représentaient 46,1 % des réclamations, en hausse de 29,2 % pour atteindre 124 millions de dollars, tandis que les entreprises étrangères non américaines représentaient le reste, en baisse de 45,3 % pour s'établir à 145 millions de dollars.

3 Membres de Médicaments novateurs Canada (MNC)

3.1 Empreinte économique

En plus de la vue d'ensemble sectorielle comprise dans la présente étude, les sections suivantes fourniront une analyse exhaustive qui permettra de caractériser les répercussions économiques des membres de MNC, qui se composent de 53 entreprises pharmaceutiques qui participent à la R-D au Canada, de celles des non-membres, qui représentent la majorité de l'industrie. L'analyse portera principalement sur les membres de MNC, selon des comparaisons directes avec les non-membres afin d'enrichir le contexte et la compréhension globale.

3.1.1. Valeur ajoutée

La contribution des membres de Médicaments novateurs Canada à l'économie canadienne s'est chiffrée à 9,8 milliards de dollars

En 2023, les membres de MNC ont versé 9,8 milliards de dollars en valeur ajoutée brute (VAB) à l'économie nationale, ce qui représente une augmentation de 8,7 % par rapport à l'année précédente et constitue 54,0 % de la VAB totale du secteur. À l'inverse, les non-membres ont enregistré une baisse de 11,6 %, ce qui a fait diminuer leur VAB à 8,3 milliards de dollars.

Des tendances comparables ont été relevées pour chaque composante de la VAB (répercussions directes, indirectes et induites) pour les deux groupes. Pour les membres de MNC, les répercussions directes ont augmenté de 7,2 % pour s'établir à 5,1 milliards de dollars; les répercussions indirectes ont augmenté de 10,7 % pour atteindre 2,8 milliards de dollars; les répercussions induites ont progressé de 9,8 % pour se chiffrer à 1,9 milliard de dollars. À l'inverse, les non-membres ont connu des diminutions dans toutes les catégories : les répercussions directes ont baissé de 10,2 % pour s'établir à 4,3 milliards de dollars; les répercussions indirectes ont diminué de 12,4 % pour se chiffrer à 2,2 milliards de dollars; les répercussions induites ont diminué de 13,7 % pour s'établir à 1,8 milliard de dollars.

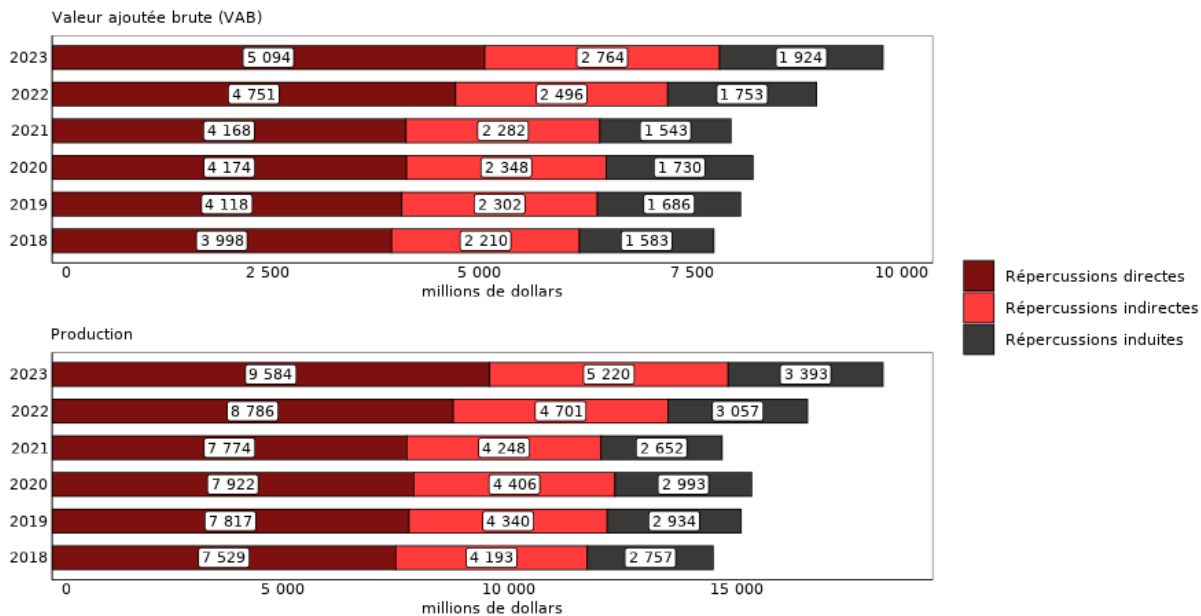
Parmi les divers types de répercussions, l'écart le plus important entre les membres de MNC et les non-membres a été enregistré pour les répercussions indirectes (25,9 %), suivies des répercussions directes (17,7 %) et des répercussions induites (6,4 %).

En établissant un lien entre ces constatations et le produit intérieur brut (PIB) du Canada, les membres de MNC représentaient 0,35 % du PIB du Canada aux prix de base, ce qui constitue une augmentation de 0,01 % par rapport à 2022. En comparaison, les non-membres représentaient 0,30 %¹⁸.

18. Statistique Canada, tableau [36-10-0221-01](#). Estimations préliminaires. Le produit intérieur brut (PIB aux prix de base) peut être calculé à partir du tableau comme produit intérieur brut aux prix courants moins impôts, moins les subventions sur les produits et les importations.

Figure 15
Valeur ajoutée brute (PIB aux prix de base) et extrants (valeur des biens et services), 2018 à 2023 (millions de dollars)

Médicaments novateurs Canada



Notes : La VAB totale des membres de MNC était de 7 791 millions de dollars en 2018, de 8 106 millions de dollars en 2019, de 8 252 millions de dollars en 2020, de 7 993 millions de dollars en 2021, de 9 000 millions de dollars en 2022 et de 9 783 millions de dollars en 2023. La valeur de la production totale des membres de MNC était de 14 479 millions de dollars en 2018, de 15 091 millions de dollars en 2019, de 15 321 millions de dollars en 2020, de 14 674 millions de dollars en 2021, de 16 544 millions de dollars en 2022 et de 18 197 millions de dollars en 2023. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, années de référence de 2018 à 2023.

L'Ontario et le Québec demeurent des régions centrales pour les membres et les non-membres

L'Ontario et le Québec, les deux provinces les plus peuplées du Canada, étaient à l'origine des contributions à la VAB les plus élevées, tant pour les membres de MNC que pour les non-membres. Parmi les membres de MNC, ces deux provinces représentaient 90,7 % de la VAB totale, affichant une croissance combinée de 7,0 % pour s'établir à 8,9 milliards de dollars. Les tendances de la croissance différaient entre les deux provinces; l'Ontario a enregistré une hausse importante (en hausse de 15,2 % pour atteindre 5,0 milliards de dollars), tandis que le Québec a connu une légère baisse (en baisse de 2,0 % pour se chiffrer à 3,9 milliards de dollars). Du côté des non-membres, ces provinces constituaient 80,3 % de l'ensemble de la VAB, mais leur total combiné a reculé de 6,4 % pour s'établir à 6,7 milliards de dollars.

Les deux provinces ont joué un rôle important dans la production du revenu du travail, une composante importante de la VAB. Parmi les membres de MNC, l'Ontario et le Québec représentaient ensemble 92,3 % (4,8 milliards de dollars) du revenu total du travail. L'Ontario était à l'origine de la majeure partie de la croissance, soit une augmentation de 10,3 % pour atteindre 2,6 milliards de dollars. Chez les non-membres, les plus grandes parts du revenu du travail provenaient de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique. Cependant, le revenu combiné de ces trois provinces a diminué de 15,9 % pour s'établir à 4,4 milliards de dollars. La plus forte baisse a été enregistrée en Colombie-Britannique, où le revenu du travail a diminué de 43,1 % pour se chiffrer à 600 millions de dollars.

3.1.2 Production

La production a augmenté pour les membres de MNC, mais a diminué pour les non-membres

Bien que le secteur pharmaceutique lui-même ait connu une baisse de la production en 2023, les membres de MNC ont vu leur production augmenter de 10,0 % pour atteindre 18,2 milliards de dollars. Cette hausse a permis de contrebalancer la diminution chez les non-membres, dont la production a reculé de 11,3 % pour s'établir à 15,7 milliards de dollars.

Pour les membres de MNC, l'augmentation de la production était attribuable à la croissance dans toutes les catégories de répercussions. En particulier, les répercussions directes ont augmenté de 8,8 milliards de dollars à 9,6 milliards de dollars, tandis que les répercussions indirectes sont passées de 4,7 milliards de dollars à 5,2 milliards de dollars. Enfin, les répercussions induites ont augmenté de 11,0 % pour atteindre 3,4 milliards de dollars. À l'inverse, les non-membres ont connu des baisses dans chaque catégorie de répercussions. Plus précisément, les répercussions directes ont diminué de 11,0 % pour se chiffrer à 8,3 milliards de dollars, les répercussions indirectes sont passées à 4,3 milliards de dollars et les répercussions induites ont reculé de 12,3 % pour s'établir à 3,2 milliards de dollars.

L'Ontario et le Québec étaient des régions de production clés pour les deux groupes

Les plus grandes provinces du Canada sont demeurées des moteurs clés de la production économique pour les membres de MNC et les non-membres en 2023. Chez les membres, l'Ontario et le Québec représentaient ensemble 90,4 % de la production totale. Celle-ci a augmenté de 8,2 % pour s'établir à 16,5 milliards de dollars, principalement en raison d'une forte croissance en Ontario (une hausse de 15,2 % pour atteindre 9,3 milliards de dollars).

L'Ontario et le Québec ont fourni 81,8 % de la production pour les non-membres, mais leur résultat cumulé a reculé de 6,6 % pour s'établir à 12,8 milliards de dollars. La production de la Colombie-Britannique, troisième contributeur en importance, a diminué de 34,9 %, une baisse plus marquée que celle pour l'Ontario et le Québec.

Les bénéficiaires d'exploitation des membres de MNC ont augmenté en 2023

Les membres et les non-membres de MNC ont tous deux vu leurs revenus et leurs dépenses d'exploitation augmenter en 2023. Toutefois, seuls les membres ont déclaré un bénéfice d'exploitation.

Les revenus d'exploitation des membres ont augmenté de 2,4 % pour s'établir à 23,4 milliards de dollars, tandis que les revenus des non-membres ont augmenté de 11,8 % pour atteindre 16,8 milliards de dollars. Pour ce qui est des dépenses, les deux groupes ont connu une hausse : les dépenses des membres ont augmenté de 0,1 % pour s'établir à 22,7 milliards de dollars, tandis que celles des non-membres ont progressé de 15,8 % pour atteindre 17,2 milliards de dollars.

Compte tenu de l'écart entre les revenus et les dépenses de chaque groupe, les membres de MNC ont été le seul groupe à afficher un bénéfice d'exploitation, qui est passé de 154 millions de dollars à 670 millions de dollars. En fait, leur gain a compensé le bénéfice d'exploitation négatif de -440 millions de dollars des non-membres, ce qui a mené au résultat positif global du secteur.

3.1.3 Emploi

Les membres de Médicaments novateurs Canada ont augmenté leurs équivalents temps plein (ETP) en 2023

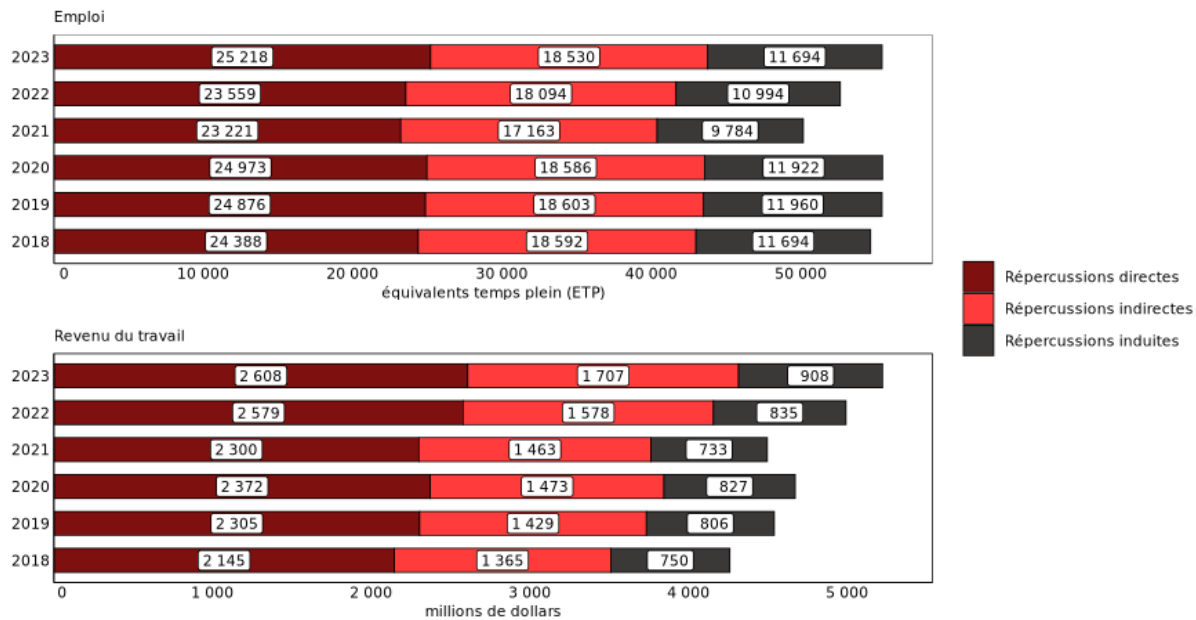
De 2022 à 2023, les membres de MNC ont enregistré une hausse de leurs ETP, qui sont passés de 52 647 à 55 442. Les trois catégories de répercussions ont contribué à cette croissance : les répercussions directes ont augmenté de 7,0 % pour atteindre 25 218 ETP; les répercussions indirectes ont augmenté de 2,4 % pour s'établir à 18 530 ETP; les répercussions induites ont augmenté de 6,4 % pour se chiffrer à 11 694 ETP. Les non-membres ont observé la tendance inverse : le nombre total d'ETP a diminué pour passer de 58 170 à 48 522. Des baisses ont été observées pour tous les types de répercussions, ce qui a contribué à une réduction globale du nombre d'ETP dans le secteur pharmaceutique.

Le revenu du travail des membres de MNC a atteint 5,2 milliards de dollars

Conformément aux tendances antérieures, les membres de MNC ont vu leur revenu du travail augmenter en 2023 (en hausse de 4,6 % pour atteindre 5,2 milliards de dollars), tandis que les non-membres ont connu une baisse (en baisse de 15,9 % pour s'établir à 4,7 milliards de dollars). Chez les membres, chaque catégorie de répercussions a connu une croissance : les répercussions directes ont augmenté de 1,1 % pour atteindre 2,6 milliards de dollars; les répercussions indirectes ont augmenté de 8,2 % pour se chiffrer à 1,7 milliard de dollars; les répercussions induites ont augmenté de 8,7 % pour s'établir à 908 millions de dollars. En revanche, les non-membres ont observé des diminutions pour toutes les catégories de répercussions.

Figure 16
Emplois (ETP) et revenu du travail (millions de dollars), 2018 à 2023

Médicaments novateurs Canada



Notes : Le nombre total d'emplois des membres de MNC était de 54 674 ETP en 2018, de 55 439 ETP en 2019, de 55 481 ETP en 2020, de 50 168 ETP en 2021, de 52 647 ETP en 2022 et de 55 442 ETP en 2023. Le revenu du travail total des membres de MNC était de 4 260 millions de dollars en 2018, de 4 540 millions de dollars en 2019, de 4 672 millions de dollars en 2020, de 4 496 millions de dollars en 2021, de 4 992 millions de dollars en 2022 et de 5 223 millions de dollars en 2023. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.
Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, années de référence de 2018 à 2023.

3.1.4 Commerce

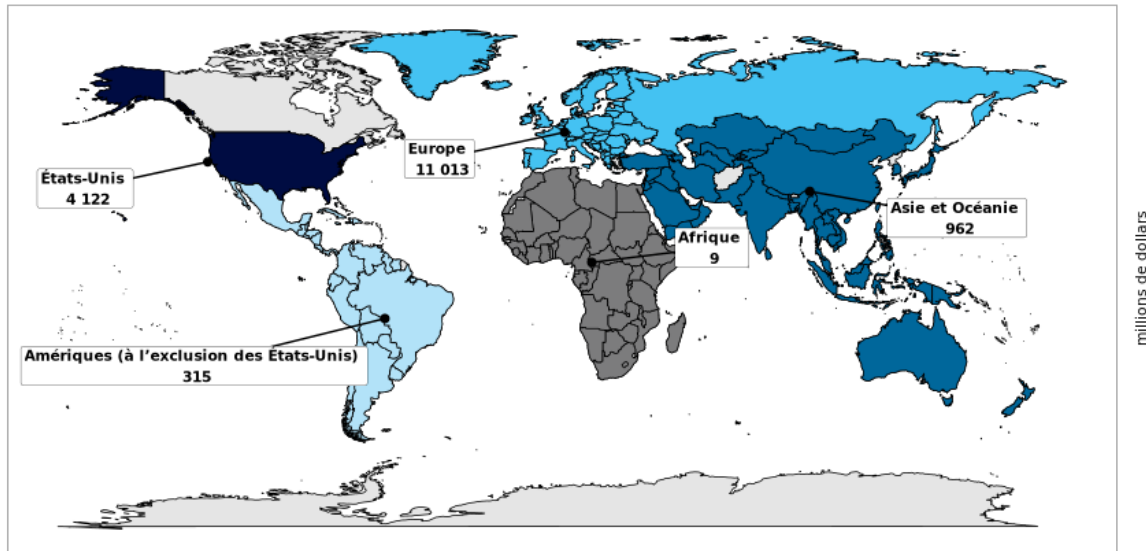
Les importations ont diminué pour les membres de MNC en 2023

En 2023, les importations totales du secteur pharmaceutique canadien de la R-D ont diminué, principalement en raison d'une baisse de 7,9 % chez les entreprises membres de MNC, dont les importations ont reculé à 16,4 milliards de dollars. Une hausse des importations en provenance d'entreprises non membres, qui ont augmenté de 12,6 % pour atteindre 9,5 milliards de dollars, a partiellement compensé la diminution des importations par les membres de MNC.

Les deux groupes différaient en ce qui concerne l'accès aux principaux marchés. Pour les membres de MNC, la principale région d'importation était l'Europe (67,1 %), où les importations ont reculé pour atteindre 11,0 milliards de dollars (en baisse de 1,8 %). Chez les non-membres, les États-Unis ont servi de marché principal (59,5 %), où les importations ont atteint 5,6 milliards de dollars (en hausse de 12,8 %).

Figure 17
Valeur totale (en dollars) des importations de biens, selon la région, 2023 (millions de dollars)

Médicaments novateurs Canada



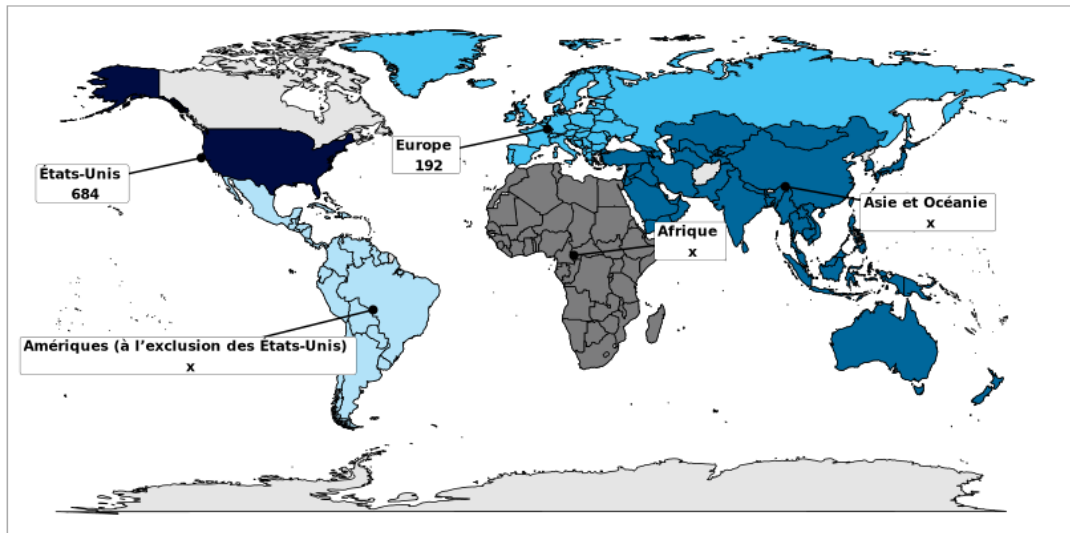
Notes : La valeur totale des importations de biens des membres de MNC en 2023 était de 16 420 millions de dollars. Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre.
Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, année de référence 2023.

Les exportations dans le secteur pharmaceutique de la R-D sont principalement attribuables à des entreprises non-membres, dont le volume d'exportation a dépassé celui des entreprises membres par plus de quatre fois en 2023. Néanmoins, les entreprises non-membres ont vu leurs exportations reculer de 1,7 % pour s'établir à 4,8 milliards de dollars. À l'inverse, les entreprises membres ont enregistré une augmentation de 1,9 % pour atteindre 1,1 milliard de dollars.

Parmi les non-membres, les États-Unis étaient la principale destination des exportations et constituaient 88,7 % de la part totale du marché. Au cours de l'année, les exportations vers les États-Unis ont baissé de 189 millions de dollars pour s'établir à 4,3 milliards de dollars. Chez les membres, la plupart des marchandises ont été envoyées aux États-Unis (en hausse de 51,0 % pour atteindre 684 millions de dollars) et en Europe (en baisse de 34,5 % pour se chiffrer à 192 millions de dollars).

Figure 18
Valeur totale (en dollars) des exportations de biens, selon la région, 2023 (millions de dollars)

Médicaments novateurs Canada



Notes : La valeur totale des exportations de biens des membres de MNC en 2023 était de 1 087 millions de dollars. Le « x » indique que les données sont confidentielles en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique. Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre.
Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, année de référence 2023.

3.2 Recherche et développement

3.2.1 Dépenses totales en recherche et développement

Pour éviter le double comptage, et comme il a été mentionné plus haut dans cette étude, Statistique Canada présente le total des dépenses en R-D sous forme de fourchette, en précisant les limites inférieures et supérieures. Selon cette approche, les dépenses totales en R-D des membres de MNC en 2023 se situaient de 1,3 milliard de dollars à 1,8 milliard de dollars, tandis que celles des non-membres variaient de 1,4 milliard de dollars à 1,6 milliard de dollars.

3.2.2 Dépenses en recherche et développement intra-muros

Les membres de MNC ont dépensé davantage en R-D intra-muros que les non-membres

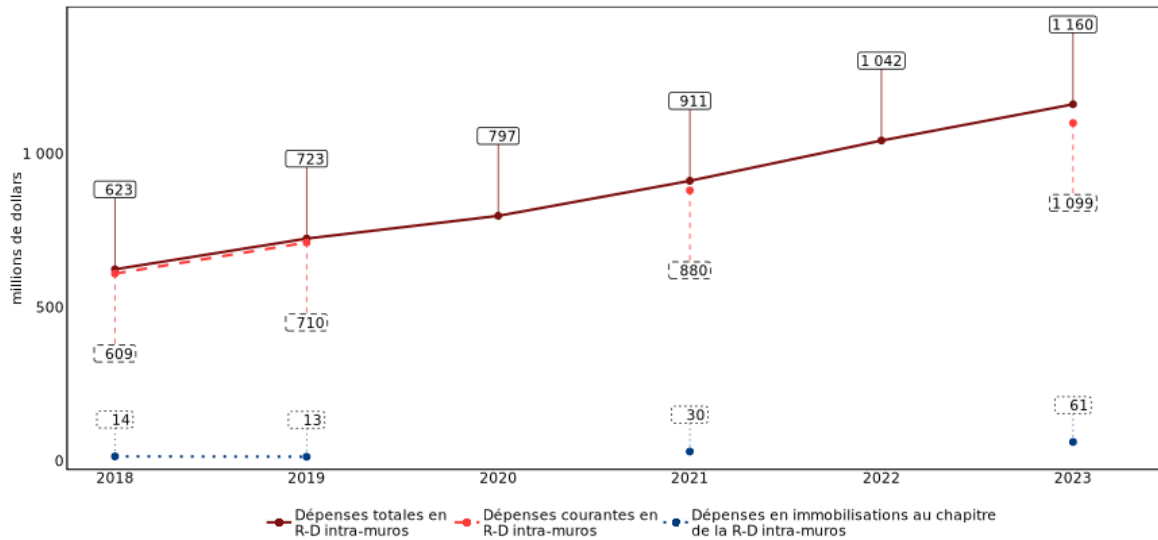
En 2023, les membres de MNC et les non-membres ont déclaré des dépenses globales en R-D intra-muros plus élevées qu'en 2022, bien que les membres de MNC aient dépensé plus que les non-membres. Plus précisément, les membres de MNC ont augmenté leurs dépenses intra-muros de 11,3 %, pour atteindre 1,2 milliard de dollars. Cela s'est traduit par une légère augmentation de leur part des dépenses totales, qui est passée de 56,9 % à 58,1 %, tandis que leur part des dépenses intérieures en recherche et développement des entreprises (DIRDE) est demeurée stable à 3,3 %, soit la même qu'au cours de l'année précédente¹⁹.

Les non-membres ont également enregistré une croissance des dépenses intra-muros, qui sont passées de 789 millions de dollars à 835 millions de dollars au cours de la même période.

19. [Dépenses intérieures en recherche et développement des entreprises \(DIRDE\)](#), selon le groupe d'industries fondé sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Tableau : 27-10-0333-01 (anciennement CANSIM 358-0510).

Figure 19
Dépenses en R-D intra-muros, 2018 à 2023 (millions de dollars)

Médicaments novateurs Canada



Notes : Les données manquantes indiquent que le point de données a été supprimé afin de satisfaire aux exigences de confidentialité de la Loi sur la statistique. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, années de référence de 2018 à 2023.

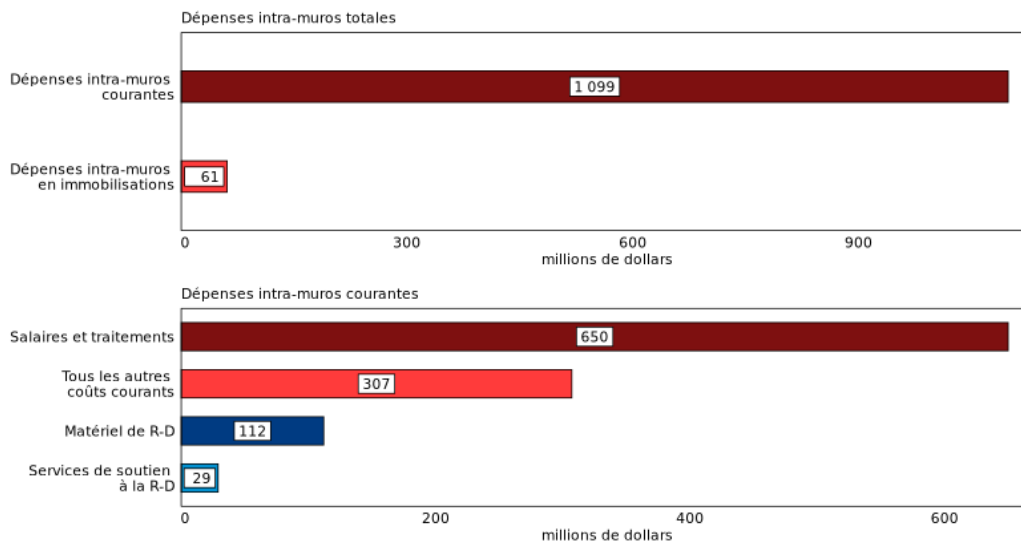
Les salaires et traitements représentent la part la plus importante des dépenses intra-muros

En 2023, les salaires et traitements ont constitué la plus grande part des dépenses intra-muros pour les deux groupes²⁰. Pour les membres, ils représentaient 56,0 % du total des dépenses, et ont augmenté pour passer de 611 millions de dollars à 650 millions de dollars. Chez les non-membres, ils représentaient 47,4 % des coûts, et ont augmenté pour passer de 370 millions à 396 millions de dollars.

20. Les salaires et traitements des employés permanents, temporaires et occasionnels de R-D incluent les prestations et les avantages sociaux des employés qui participent à des activités de R-D. Les prestations et avantages sociaux comprennent les primes, les indemnités de congé, les cotisations à une caisse de retraite, d'autres paiements de sécurité sociale, l'impôt sur la masse salariale, etc.

Figure 20
Dépenses en R-D intra-muros, par type de dépenses, 2023 (millions de dollars)

Médicaments novateurs Canada



Notes : Le total des dépenses en R-D intra-muros des membres de MNC était de 1 160 millions de dollars en 2023. Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre.
Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, année de référence 2023.

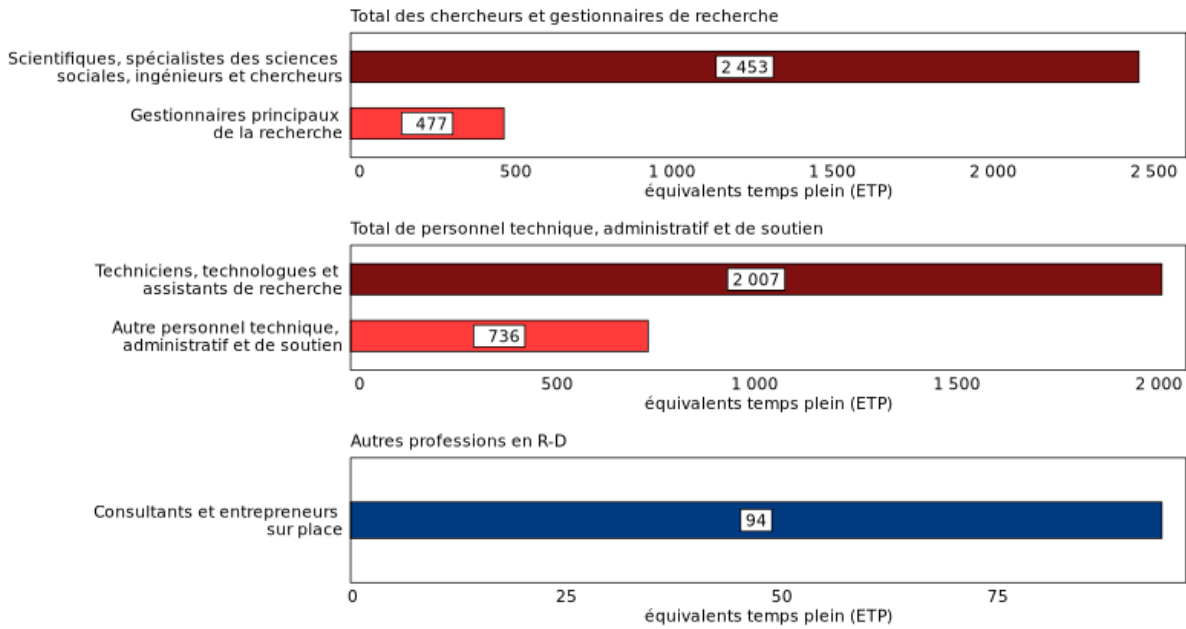
Les membres de MNC et les non-membres ont contribué à la croissance globale du personnel affecté à la R-D dans le secteur en 2023, lequel a atteint 9 267 ETP. Les non-membres ont affiché une incidence plus marquée que les membres, alors que leur nombre d'ETP est passé de 3 116 à 3 500, tandis que le nombre d'ETP associé aux membres de MNC a augmenté de 5 701 à 5 767.

En outre, les membres de MNC représentaient 62,2 % de l'ensemble du personnel affecté à la R-D dans le secteur. Cette croissance globale était liée à une augmentation dans la catégorie des chercheurs et des gestionnaires de recherche, qui a augmenté de 2 511 à 2 930 ETP. La croissance a été alimentée par des professions comme les scientifiques, les spécialistes des sciences sociales, les ingénieurs et les chercheurs, qui ont enregistré une hausse de 17,5 %, passant de 2 088 à 2 453 ETP. Entre-temps, le nombre de personnel technique, administratif et de soutien ainsi que de consultants et d'entrepreneurs sur place a diminué.

La croissance du personnel affecté à la R-D chez les non-membres était principalement concentrée dans les professions liées aux scientifiques, aux spécialistes des sciences sociales, aux ingénieurs et aux chercheurs, qui sont passés de 1 384 ETP en 2022 à 1 677 ETP en 2023.

Figure 21
Emplois équivalents temps plein (ETP) pour le personnel affecté à la R-D, par profession, 2023

Médicaments novateurs Canada



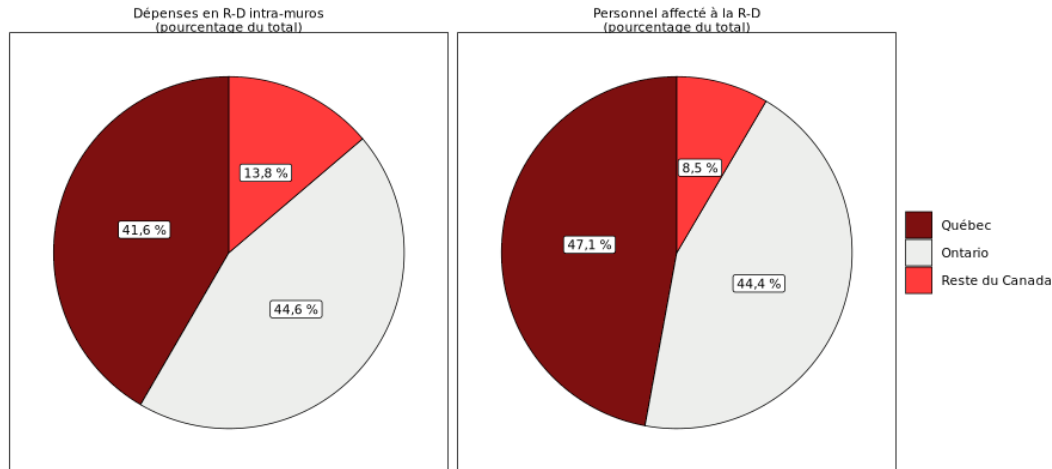
Notes : Le nombre total d'emplois des membres de MNC pour le personnel affecté à la R-D était de 5 767 ETP en 2023. Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre.
Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, année de référence 2023.

D'un point de vue régional, l'Ontario et le Québec ont continué d'être les principaux centres pour les employés des entreprises membres de MNC, représentant collectivement 91,5 % de la main-d'œuvre en 2023. Parmi les deux provinces, le Québec a connu une diminution du nombre d'ETP, qui est passé de 2 889 à 2 716, tandis que l'Ontario a enregistré une augmentation, passant de 2 337 à 2 560 ETP.

Les organisations non-membres ont déclaré une croissance dans toutes les régions en 2023. Le reste du Canada a enregistré l'expansion la plus importante, avec une hausse de 18,7 %, pour atteindre 1 395 ETP. Venait ensuite le Québec, affichant une hausse de 9,1 % pour atteindre 1 606 ETP, tandis que l'Ontario connaissait également une augmentation, soit 6,4 % pour atteindre 499 ETP.

Figure 22
Proportion des dépenses en R-D intra-muros et emplois équivalents temps plein (ETP) pour le personnel affecté à la R-D, par région, 2023

Médicaments novateurs Canada



Notes : Le nombre total d'emplois des membres de MNC pour le personnel affecté à la R-D était de 5 767 ETP en 2023. Le total des dépenses en R-D intra-muros des membres de MNC était de 1 160 millions de dollars en 2023. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, année de référence 2023.

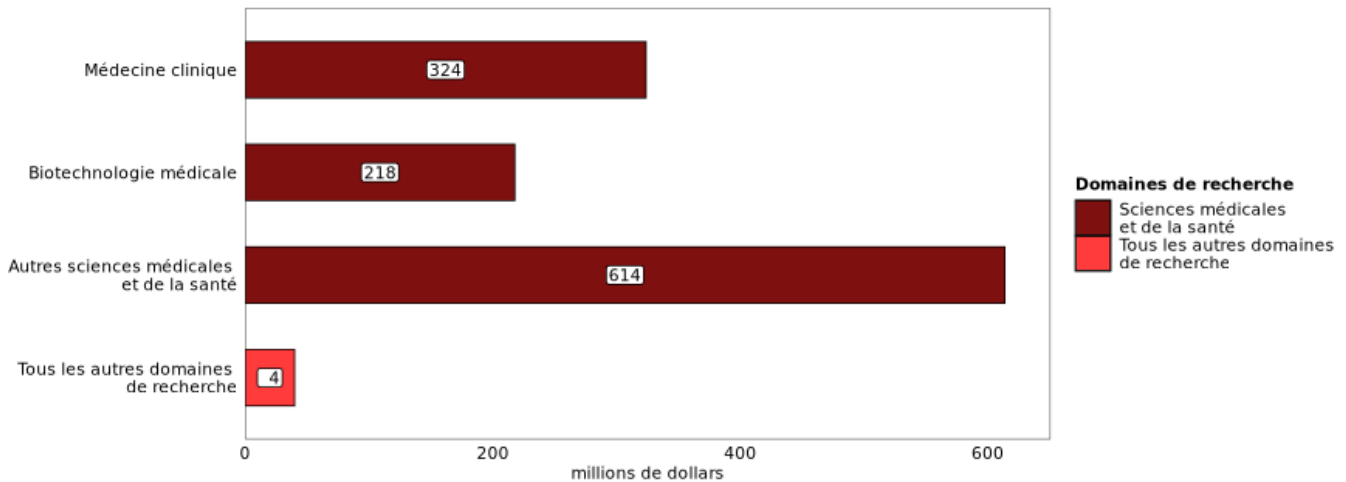
Les membres de MNC continuent de prioriser la médecine clinique tout en augmentant les investissements dans la biotechnologie médicale

Comme mentionné précédemment, le domaine de la recherche en sciences médicales et de la santé est le champ d'intérêt prioritaire du secteur pharmaceutique canadien de la R-D, la médecine clinique et la biotechnologie médicale étant les disciplines principales.

La médecine clinique est demeurée la discipline prédominante pour les membres de MNC. Cependant, il y a eu une légère réaffectation des dépenses en 2023, alors que les investissements en médecine clinique sont passés de 409 millions de dollars à 324 millions de dollars, tandis que les montants affectés à la biotechnologie médicale ont augmenté de 138 millions de dollars à 218 millions de dollars. Les non-membres consacraient principalement leurs dépenses en R-D à la biotechnologie médicale. Ces investissements sont passés de 560 millions de dollars à 576 millions de dollars au cours de la même période. De plus, les non-membres ont enregistré une hausse notable des dépenses en médecine clinique, qui sont passées de 67 millions de dollars à 118 millions de dollars.

Figure 23
Dépenses en R-D intra-muros, par domaine de recherche, 2023 (millions de dollars)

Médicaments novateurs Canada



Notes : Le total des dépenses en R-D intra-muros des membres de MNC était de 1 160 millions de dollars en 2023. Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre.
Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, année de référence 2023.

Le financement intérieur des dépenses intra-muros par les membres de MNC a augmenté en 2023

En 2023, les membres de MNC ont eu davantage recours au financement international pour couvrir leurs coûts internes, bien qu’il y ait également eu une augmentation notable du soutien intérieur pour l’année. Les contributions nationales ont augmenté de 94 millions de dollars pour atteindre 464 millions de dollars, tandis que le financement étranger a augmenté de 24 millions de dollars, pour un total de 696 millions de dollars.

Chez les non-membres, les niveaux de financement intérieur et étranger étaient presque égaux. Le soutien intérieur a diminué de 18,2 % pour s’établir à 426 millions de dollars, tandis que le financement étranger a enregistré une forte hausse, passant de 268 millions de dollars à 409 millions de dollars.

Les membres de Médicaments novateurs Canada ont continué d’accorder la priorité à la recherche plutôt qu’au développement expérimental

Du point de vue de la recherche, les membres de MNC ont consacré près de trois fois plus de leurs dépenses aux activités de recherche en 2023, qui sont axées sur la production ou la découverte de nouvelles connaissances, plutôt qu’au développement expérimental, qui tire parti des connaissances existantes pour améliorer les produits ou les processus.

En particulier, les dépenses de recherche des membres ont augmenté de 15,2 % en 2023, pour atteindre 863 millions de dollars. En revanche, les non-membres ont accordé la priorité au développement expérimental, avec une augmentation des dépenses de 10,7 % pour s’établir à 599 millions de dollars.

3.2.3 Dépenses liées aux activités de recherche et développement effectuées en sous-traitance

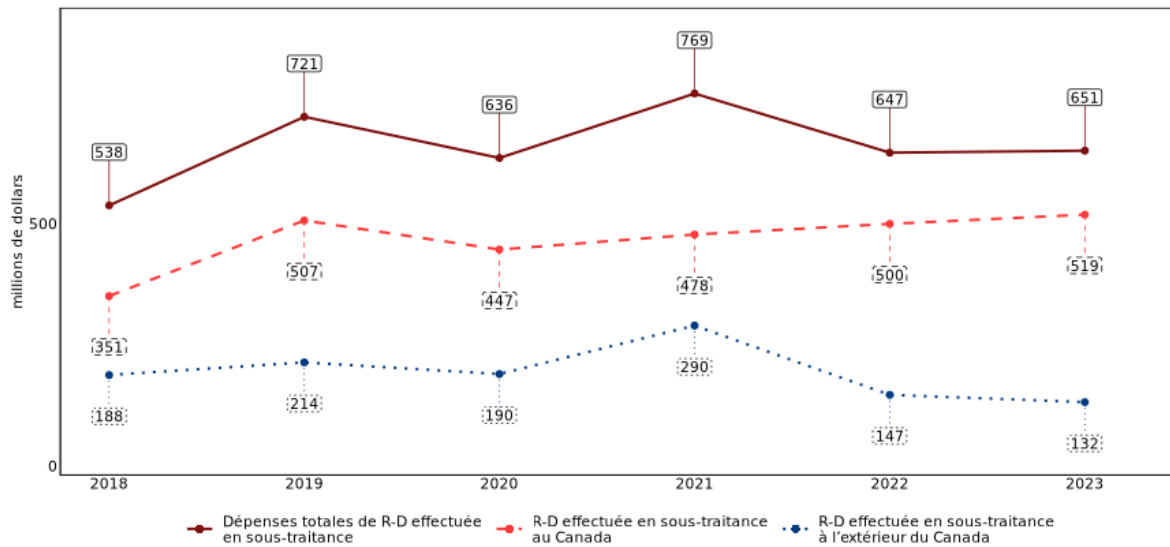
Les membres de l’IMC continuent de sous-traiter la majeure partie de leurs activités de R-D au pays

En 2023, les membres de MNC ont augmenté la R-D effectuée en sous-traitance au pays de 3,8 %, pour atteindre 519 millions de dollars, tandis que la sous-traitance à l’étranger a reculé de 10,2 % pour s’établir à 132 millions de dollars.

En comparaison, les non-membres dirigent généralement leurs dépenses en R-D effectuées en sous-traitance vers des organisations étrangères. Au cours de l'exercice, les non-membres ont effectué des activités de R-D en sous-traitance à l'étranger pour 600 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 17,2 % par rapport à l'année précédente. Les dépenses en R-D effectuées en sous-traitance au Canada ont également enregistré une croissance, passant de 179 millions de dollars à 208 millions de dollars.

Figure 24
Dépenses en R-D effectuées en sous-traitance, par bénéficiaire, 2018-2023 (millions de dollars)

Médicaments novateurs Canada



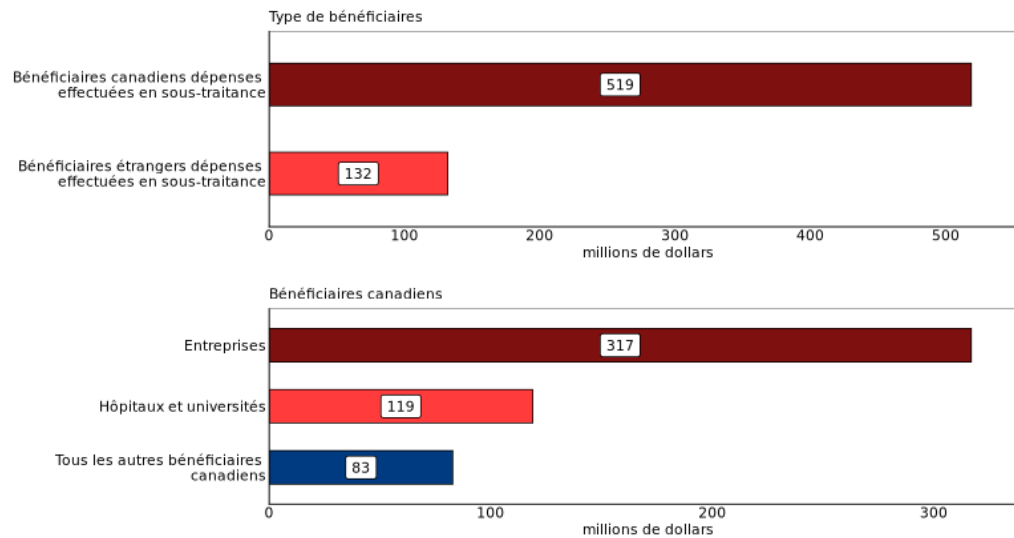
Note : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, années de référence de 2018 à 2023.

À l'échelle nationale, les entreprises ont été les principaux bénéficiaires de la R-D effectuée en sous-traitance par les membres, avec des dépenses en hausse de 0,6 % pour atteindre 317 millions de dollars. Les entreprises canadiennes ont également profité d'une augmentation de la R-D effectuée en sous-traitance par les non-membres, puisque les dépenses ont augmenté de 19,9 % pour s'établir à 187 millions de dollars.

Figure 25
Dépenses en R-D effectuées en sous-traitance, par secteur, 2023 (millions de dollars)

Médicaments novateurs Canada



Notes : Le total des dépenses en R-D effectuées en sous-traitance des membres de MNC était de 651 millions de dollars en 2023. Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, année de référence 2023.

3.2.4 Dépenses en R-D admissibles au programme de la recherche scientifique et du développement expérimental (RS&DE)

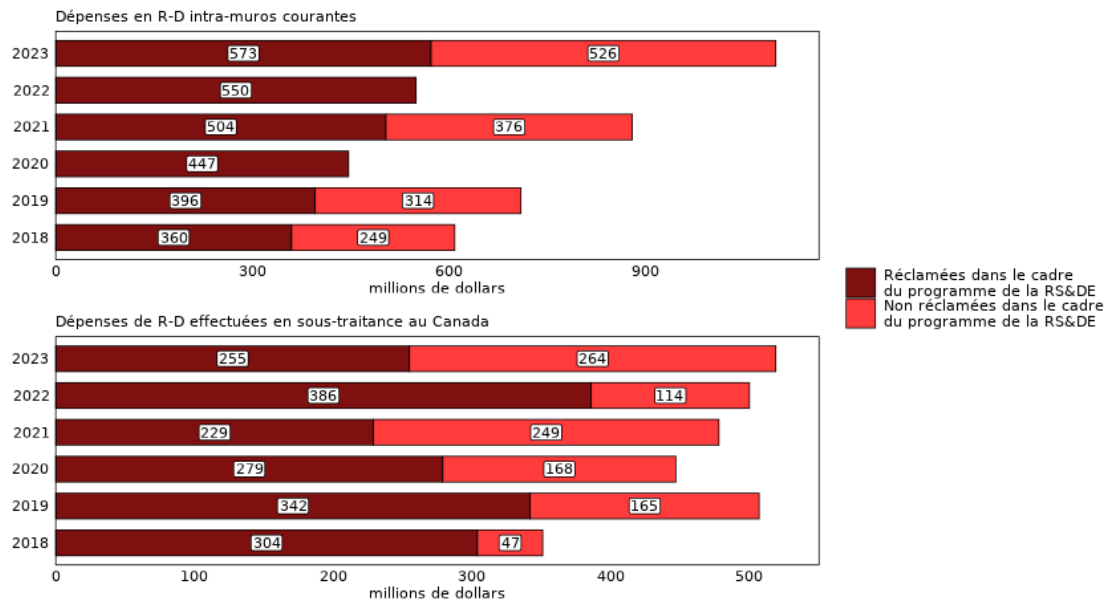
Utilisation uniforme du programme de la RS&DE par les entreprises membres de MNC

Les membres de MNC représentaient 66,1 % du total des réclamations en R-D admissibles du secteur auprès de l'Agence du revenu du Canada. Dans l'ensemble, les dépenses admissibles des membres sont passées de 936 millions de dollars à 827 millions de dollars. Cette baisse est principalement attribuable à une diminution des dépenses admissibles pour des activités de R-D effectuées en sous-traitance au Canada, qui ont reculé de 33,9 % pour s'établir à 255 millions de dollars. Cette réduction a toutefois été partiellement compensée par l'augmentation des dépenses intra-muros admissibles, en hausse de 4,2 % pour atteindre 573 millions de dollars.

En 2023, les dépenses admissibles de RS&DE des non-membres ont augmenté pour passer de 299 millions de dollars à 425 millions de dollars, en raison des augmentations dans les deux catégories de RS&DE : les dépenses intra-muros admissibles (en hausse de 46,8 % pour s'établir à 320 millions de dollars); les dépenses admissibles pour des activités effectuées en sous-traitance au Canada (en hausse de 26,8 % pour s'établir à 104 millions de dollars).

Figure 26
Dépenses en R-D réclamées dans le cadre du programme de la RS&DE, 2018 à 2023 (en millions de dollars)

Médicaments novateurs Canada



Notes : Le montant des dépenses en R-D intra-muros courantes admissibles qui n'ont pas été réclamées dans le cadre du programme de la RS&DE en 2020 et 2022 ne peut pas être calculé puisque le total des dépenses intra-muros courantes et le total des dépenses en immobilisations de MNC pour 2020 et 2022 ont été supprimés pour des raisons de confidentialité. Les dépenses totales en R-D intra-muros courantes des membres de MNC étaient de 609 millions de dollars en 2018, de 710 millions de dollars en 2019, de 880 millions de dollars en 2021 et de 1 099 millions de dollars en 2023. Le total des dépenses en R-D effectuées en sous-traitance au Canada par les membres de MNC était de 351 millions de dollars en 2018, de 507 millions de dollars en 2019, de 447 millions de dollars en 2020, de 478 millions de dollars en 2021, de 500 millions de dollars en 2022 et de 519 millions de dollars en 2023. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée, années de référence de 2018 à 2023.

4 Limites

Cette série d'études présente une analyse de la contribution économique du secteur pharmaceutique de la R-D novateur du Canada, en mettant l'accent sur l'année de référence 2023. Bien que les constatations soient solides, il convient de souligner que la série repose sur les données financières et les données sur l'emploi déclarées par les entreprises, qui peuvent varier en termes d'exactitude et de comparabilité. Un biais de couverture potentiel est présent, car les petites entreprises de biotechnologie peuvent être sous-représentées. De plus, le fait de mettre l'accent exclusivement sur les indicateurs économiques ne tient pas compte des résultats en matière d'innovation ni des répercussions sociales plus larges. Cela se traduit par une représentation incomplète de l'influence globale du secteur.

Il est également important de mentionner que la désignation du secteur utilisée dans le présent document ne correspond à aucune classification officielle de l'industrie; elle a plutôt été élaborée expressément pour la présente étude en regroupant les entreprises exerçant des activités pertinentes.

5 Annexe

5.1 Glossaire

L'**Enquête annuelle sur la recherche et le développement dans l'industrie canadienne (RDIC)** est une enquête annuelle qui recueille des données sur les dépenses en R-D et le personnel utilisées pour surveiller les activités liées aux sciences et à la technologie des entreprises et des organismes industriels sans but lucratif au Canada.

La **recherche appliquée** est une enquête originale entreprise dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances. Toutefois, elle vise principalement un but ou un objectif précis et pratique. **Voir aussi recherche fondamentale; développement expérimental.**

Le **prix de base** est le montant que le producteur reçoit de l'acquéreur pour une unité de bien ou de service produite, diminué de tout impôt à payer et augmenté de toute subvention à recevoir par le producteur du fait de sa production ou de sa vente.

La **recherche fondamentale** consiste en des travaux de recherche expérimentaux ou théoriques entrepris principalement en vue d'acquérir de nouvelles connaissances sur les fondements des phénomènes et des faits observables, sans envisager une application ou une utilisation particulière. **Voir aussi recherche appliquée; développement expérimental.**

Les **dépenses intérieures en recherche et développement des entreprises (DIRDE)** désignent l'ensemble des activités de recherche et développement effectuées au Canada par le secteur des entreprises, comme mesurées par l'Enquête annuelle sur la recherche et le développement dans l'industrie canadienne réalisée par Statistique Canada.

Les **dépenses en immobilisations de R-D** sont le montant brut annuel payé pour l'acquisition d'immobilisations qui sont utilisées de façon répétée ou continue dans le cadre de la R-D pendant plus d'un an. Elles doivent être déclarées intégralement pour la période où elles ont lieu, qu'elles aient été acquises ou développées intra-muros, et ne doivent pas être inscrites comme un élément d'amortissement.

Le **pays de contrôle** est le pays de résidence de la société mère, de la famille d'entreprises, de la société de fiducie, de la succession ou du groupe apparenté qui exerce le contrôle ultime. Chaque filiale de l'entreprise globale se voit attribuer le même pays de contrôle que sa société mère. Les données sur les pays de contrôle sont tirées des questionnaires sur la propriété que les sociétés assujetties à la *Loi sur les déclarations des personnes morales* déposent chaque année auprès de Statistique Canada, ainsi que des renseignements tirés des dossiers administratifs de l'Agence du revenu du Canada.

Les **dépenses courantes de R-D** sont composées des coûts de main-d'œuvre et d'autres coûts courants (y compris pour le personnel affecté à la R-D externe) utilisés en R-D. Les services et les articles (y compris l'équipement) utilisés et consommés dans un délai d'un an sont des dépenses courantes. Les frais annuels ou les loyers pour l'utilisation des immobilisations devraient être inclus dans les dépenses courantes, tout comme les frais généraux associés à la R-D. **Voir aussi les autres coûts courants.**

Les **répercussions directes** sont les effets directement attribués à la production d'une industrie. **Voir aussi répercussions indirectes; répercussions induites.**

Une **étude de l'empreinte économique** vise à mesurer les répercussions économiques totales (directes, indirectes ou induites) d'une organisation, d'un secteur ou d'une industrie sur un pays ou une région en particulier au cours d'une période donnée. Les répercussions économiques habituellement prises en compte comprennent les données sur la valeur ajoutée brute et l'emploi. **Voir aussi répercussions directes; répercussions indirectes; répercussions induites.**

Les **employés** sont toutes les personnes qui travaillent dans ou pour l'unité déclarante, qui ont un contrat d'emploi avec l'unité et qui reçoivent une rémunération en espèces ou en nature à intervalles réguliers.

Le **développement expérimental** consiste en des travaux systématiques — fondés sur des connaissances tirées de la recherche et de l'expérience pratique et produisant de nouvelles connaissances techniques — visant à déboucher sur de nouveaux produits ou procédés ou à améliorer les produits ou procédés existants. **Voir aussi recherche appliquée; recherche fondamentale.**

Les **exportations** sont des biens produits ou fabriqués au Canada qui sont soustraits du stock de ressources matérielles du pays en raison de leur sortie du territoire canadien.

Une entreprise sous contrôle étranger désigne toute entreprise dont le pays de contrôle n'est pas le Canada. **Voir aussi pays de contrôle.**

L'**équivalent temps plein (ETP)** est le total des heures travaillées divisé par le nombre annuel moyen d'heures travaillées dans des emplois à temps plein.

Le **personnel affecté à la R-D en équivalent temps plein (ETP)** se définit comme le ratio du nombre d'heures de travail réellement consacrées à la R-D au cours d'une période de référence déterminée (habituellement une année civile) divisé par le nombre total d'heures qu'une personne ou un groupe de personnes est censé travailler au cours de la même période.

Le **produit intérieur brut (PIB)** représente la valeur totale sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'un pays ou d'une région au cours d'une période donnée. **Voir aussi valeur ajoutée brute.**

La **valeur ajoutée brute** est une mesure de la contribution apportée au PIB par un producteur, une industrie ou un secteur. Il s'agit de la valeur de la production diminuée de celle de la consommation intermédiaire. **Voir aussi produit intérieur brut (PIB) et consommation intermédiaire.**

Les **importations** sont des biens qui sont entrés au pays en franchissant les frontières territoriales (douanes), que ce soit pour la consommation intérieure immédiate ou pour l'entreposage dans les entrepôts des douanes. Les réimportations sont incluses dans les données sur le commerce canadien. Il s'agit de biens, de matériaux ou d'articles qui sont importés dans le même état dans lequel ils ont été exportés ou après avoir subi des réparations ou des modifications mineures (p. ex. mélange, emballage, embouteillage, nettoyage ou tri), ce qui les laisse essentiellement inchangés. Les réimportations nationales sont des produits d'origine canadienne, qui ont été cultivés, extraits ou fabriqués au Canada, qui sont exportés vers un autre pays avant de revenir au Canada « dans le même état » qu'ils avaient été envoyés. **Voir aussi exportations.**

Les **répercussions indirectes** sont les activités économiques en amont associées à la fourniture d'intrants intermédiaires (les dépenses courantes en biens et services utilisés dans le processus de production) aux industries directement touchées. **Voir aussi répercussions directes; répercussions induites.**

Les **répercussions induites** sont des activités économiques additionnelles découlant du revenu du travail généré par les effets directs et indirects, une fois que celui-ci est dépensé sur le marché. **Voir aussi répercussions directes; répercussions indirectes.**

Une **industrie** consiste en un regroupement d'établissements engagés dans des activités économiques identiques ou similaires. **Voir aussi Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN); secteur.**

La **R-D intra-muros** désigne les dépenses au Canada pour la R-D effectuée au sein d'une entreprise par des employés, des travailleurs autonomes ou des entrepreneurs qui travaillent sur place dans le cadre des projets de R-D de l'entreprise.

La **consommation intermédiaire** correspond aux produits utilisés par une industrie pour générer des extrants. Les produits en question peuvent provenir d'une production intérieure ou d'importations. **Voir valeur ajoutée brute.**

Le **revenu du travail** comprend la somme des salaires et traitements et des cotisations sociales offertes par l'employeur aux employés, ainsi que le revenu du travail des travailleurs autonomes.

Le **Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)** est un système de classification des entreprises élaboré dans le cadre d'un partenariat entre les États-Unis, le Mexique et le Canada. Les entreprises sont classées selon leurs processus de production identiques ou similaires. La version 1.0 du SCIAN Canada 2022 divise l'économie canadienne en 20 secteurs, 99 sous-secteurs, 323 groupes d'industries, 695 industries et 922 industries canadiennes. **Voir aussi secteur; industrie.**

Le **système harmonisé (SH)** est un système de noms et de numéros normalisé à l'échelle internationale utilisé pour classer les produits commercialisés.

Les **autres coûts courants** sont les achats de matériaux, de fournitures, de matériel et de services autres que des immobilisations à l'appui de la R-D effectuée par l'unité déclarante au cours de l'année de référence. Voici des exemples : eau et carburant (y compris gaz et électricité); livres, revues, documents de référence, abonnements à des bibliothèques, sociétés scientifiques, etc.; coûts imputés ou réels de petits prototypes ou modèles fabriqués à l'extérieur de l'unité déclarante; matériel pour les laboratoires (p. ex. produits chimiques, animaux, etc.). Les autres coûts courants comprennent les redevances ou les licences pour l'utilisation de brevets et d'autres droits de propriété intellectuelle, la location de biens d'équipement (machines et matériel, etc.) et la location d'immeubles à l'appui de la R-D effectuée par l'unité déclarante au cours de l'année de référence. Les frais généraux associés à la R-D sont également inclus dans les autres coûts courants. **Voir aussi les dépenses courantes en R-D.**

La **production** constitue principalement la valeur des biens et services produits par une industrie.

La **R-D effectuée en sous-traitance** désigne les paiements effectués à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada à d'autres entreprises, organismes ou particuliers pour financer le rendement de la R-D par l'intermédiaire de subventions, de bourses ou de contrats.

Le **personnel affecté à la R-D** comprend toutes les personnes qui participent directement à la R-D, qu'elles soient employées par l'unité déclarante ou par des contributeurs externes pleinement intégrés aux activités de R-D de l'unité déclarante, ainsi que celles qui fournissent des services directs pour les activités de R-D (comme les gestionnaires de R-D, les administrateurs, les techniciens et le personnel administratif).

L'**unité déclarante** est l'unité à partir de laquelle les données sont déclarées. Cela correspond à l'unité qui recevrait un questionnaire ou qui serait interviewée. Dans le cas des données administratives, cela correspondrait à l'unité représentée par l'enregistrement individuel.

La **recherche et développement (R-D)** englobe les activités créatives et systématiques entreprises en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'humanité, de la culture et de la société, et de concevoir de nouvelles applications à partir des connaissances disponibles. **Voir aussi recherche appliquée; recherche fondamentale; développement expérimental.**

Les **chercheurs** sont des professionnels qui travaillent à la conception ou à la création de nouvelles connaissances. Ils effectuent des recherches et améliorent ou développent des concepts, des théories, des modèles, des techniques, des instruments, des logiciels ou des méthodes opérationnelles.

Le **programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE)** vise à encourager les entreprises canadiennes de toutes tailles et de tous les secteurs à faire de la R-D au Canada. Ces incitatifs fiscaux se présentent sous trois formes : une déduction d'impôt, un crédit d'impôt à l'investissement et, dans certaines circonstances, un remboursement. Les sociétés, les particuliers, les fiducies et les membres d'une société de personnes peuvent utiliser ces incitatifs du gouvernement du Canada.

Un **secteur** est un segment de haut niveau de l'économie qui englobe l'activité économique dans plusieurs groupes industriels connexes. **Voir aussi industrie; Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).**

5.2 Populations

La série d'études a commencé en 2018, lorsque Médicaments novateurs Canada a soumis à Statistique Canada des listes de ses membres et d'entreprises pharmaceutiques œuvrant dans le même secteur, axés sur la mise au point de nouveaux médicaments et traitements. D'autres entreprises, principalement spécialisées en médecine humaine et en sciences de la santé, ont été ajoutées à partir de l'enquête de Statistique Canada afin d'assurer une couverture sectorielle complète. Ces listes excluaient les fabricants de produits pharmaceutiques génériques, les grossistes sans R-D au Canada, les fabricants d'appareils médicaux purs et les entités œuvrant dans le domaine des médicaments vétérinaires. Statistique Canada a confirmé que chaque unité faisait partie de l'Enquête annuelle sur la recherche et le développement dans l'industrie canadienne (RDIC) afin qu'il soit possible d'obtenir des renseignements statistiques utiles à partir des données.

Ces listes confidentielles sont demeurées stables depuis la première étude de l'année de référence 2018.

5.3 Structures des entreprises

Aux fins de collecte, Statistique Canada fait la distinction entre quatre différents niveaux qui sont présents au sein de toutes les entreprises au Canada. Ces niveaux, en ordre décroissant, sont [l'entreprise](#), [la compagnie](#), [l'établissement](#) et [l'emplacement](#). Pour les entreprises simples, surtout celles dont toutes les activités commerciales sont exercées dans un seul emplacement, il n'y a aucune différence pratique entre les quatre niveaux. Statistique Canada reconnaît que les entreprises complexes, qui peuvent avoir un siège social et des emplacements distincts pour les bureaux régionaux, la R-D, la fabrication, les ventes, etc., produisent et enregistrent différents types de renseignements à différents niveaux au sein de l'entreprise. Par conséquent, différents niveaux d'entités sont interrogés en fonction de la nature des données recherchées.

La présente étude a tiré des données de plusieurs enquêtes auprès des entreprises de Statistique Canada, qui visaient des entreprises à différents niveaux. Les listes de cohortes fournies à Statistique Canada étaient au niveau de la compagnie. Statistique Canada a couplé des entités au niveau de la compagnie à des entités au niveau de l'établissement ou de l'entreprise, selon le niveau conceptuel approprié pour les données.

Les données sur la valeur ajoutée brute et l'emploi, ainsi que toutes les répercussions connexes; directes, indirectes et induites, ont été traitées au niveau de l'établissement, le plus faible niveau auquel les données comptables nécessaires pour mesurer la production sont disponibles.

Les données fiscales sont traitées par l'Agence du revenu du Canada au niveau du numéro d'entreprise, qui correspond généralement au niveau de la compagnie. Puisque de nombreuses entreprises qui effectuent des activités de R-D produisent des demandes de crédit d'impôt pour la RS&DE, les données sur la R-D sont recueillies au même niveau que les données fiscales afin de réduire le fardeau de réponse en permettant aux unités déclarantes d'utiliser le même niveau comptable que celui utilisé pour la déclaration des activités de R-D.

Les données commerciales et financières sont recueillies au niveau de l'entreprise, soit le niveau le plus élevé de la structure opérationnelle. C'est à ce niveau que les entreprises conservent ces types d'enregistrements.

Lorsqu'une entreprise complexe possède une compagnie qui fait partie du secteur pharmaceutique de la R-D et une autre qui n'en fait pas partie, les deux compagnies sont incluses selon la structure organisationnelle de l'entreprise.

5.4 Méthodes

Lorsque des microdonnées ont été fournies, les analystes ont entrepris un examen de ces données pour confirmer leur pertinence dans le présent rapport. Par conséquent, un dossier d'entreprise a été modifié pour inclure uniquement les activités commerciales au Canada.

Les données sur la R-D étaient principalement constituées de données réelles des répondants. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les sources de données, l'exactitude et la méthodologie de l'enquête sur la RDIC, veuillez consulter la [base de métadonnées intégrée](#), qui constitue le dépôt de métadonnées pour les produits de Statistique Canada.

5.4.1 Répercussions économiques

Les répercussions économiques directes du secteur pharmaceutique canadien de la R-D ont été mesurées en fonction des extrants de l'industrie et de la valeur ajoutée brute. Les extrants comprennent la mesure des biens et des services produits par un établissement. La valeur ajoutée brute mesure la valeur de la production moins la valeur de la consommation intermédiaire, qui comprend tous les biens et services utilisés au cours de la production dans une période comptable.

Le calcul des répercussions économiques a été obtenu à l'aide des données fiscales de 2018 à 2023 associées aux compagnies et aux entreprises désignées comme membres de MNC, ainsi qu'à l'ensemble du secteur. Cette information a été entrée dans le modèle interprovincial des entrées-sorties de Statistique Canada (service [36-23-0002](#) de Statistique Canada), qui a fourni des estimations pour les autres mesures de répercussions directes comme le revenu du travail, les emplois et les ETP, ainsi que les répercussions économiques indirectes et induites pour toutes les variables.

Le modèle interprovincial des entrées-sorties de Statistique Canada est dérivé des tableaux des ressources et des emplois ([no 15-602-X au catalogue de Statistique Canada](#)). Le modèle est mis à jour chaque année pour coïncider avec la version la plus récente des tableaux des ressources et des emplois. Le modèle des entrées-sorties utilisé dans l'étude sur les répercussions économiques repose sur la version de 2022 des tableaux des ressources et des emplois.

Les estimations de l'incidence fournies par le modèle pour la production, la valeur ajoutée brute et le revenu du travail sont dérivées des renseignements compris dans les tableaux des ressources et des emplois. Les estimations de l'incidence fournies par le modèle pour les emplois et les ETP sont dérivées de la productivité du travail et des mesures connexes par industrie du secteur des entreprises et par activité non commerciale, conformes aux comptes des industries ([tableau 36-10-0480-01 de Statistique Canada](#)).